

Rapport de la

PREMIÈRE CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Lagos, Nigeria, 3-12 novembre 1960



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

R A P P O R T

de la

PREMIERE CONFERENCE REGIONALE

de la FAO

pour l'AFRIQUE

LAGOS - FEDERATION DU NIGERIA

3 - 12 NOVEMBRE 1960

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
Rome, Italie

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
<u>INTRODUCTION</u>	1
Organisation de la Conférence	1
Ouverture de la session	2
Séance de clôture de la Conférence	5
<u>RESUME DES DEBATS</u>	6
A. SITUATION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE DE L'AFRIQUE ET TRAVAIL DE LA FAO DANS LA REGION	6
1. Exposé général de M. B.R. Sen, Directeur général	6
2. Situation alimentaire et agricole dans la région	8
B. PROBLEMES DE POLITIQUE GENERALE POSES PAR LE DEVELOPPEMENT DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION	11
1. Politique et action des gouvernements	11
2. Problèmes nutritionnels: déficiences, objectifs et méthodes	14
3. Aspects techniques de la diversification de l'agricul- ture	18
4. Participation active de la population au développement rural	21
5. Conservation et utilisation du sol, de l'eau et de la végétation dans le cadre de la planification régionale et de la planification de l'exploitation agricole	26
6. Amélioration des dispositifs de commercialisation	29
7. Rôle des pêches dans la mise en valeur de l'Afrique	32

	<u>Page</u>
C. EXAMEN DE CERTAINES ACTIVITES DE LA FAO DANS LA REGION	36
1. Campagne mondiale contre la faim	36
2. Campagne mondiale des semences	40
3. Développement des statistiques agricoles en Afrique	40
4. Mesures destinées à stimuler les enquêtes de consommation alimentaire	42
5. Lutte contre le criquet pèlerin	43
6. Services d'information agricole	45
7. Incidences des rapports de réunions sur le plan des politiques	46
(i) Centre FAO/CCTA de développement de la vulgarisation agricole en Afrique occidentale, Ibadan, juillet 1959	46
(ii) Réunion CCTA/FAO sur le Tisserin (Quelea), Bamako, mai 1960	46
(iii) Centre de perfectionnement FAO/CEA sur la politique agraire en Afrique orientale et centrale, Fort Portal, octobre 1960	46
(iv) Première Conférence internationale FAO/CCTA sur la production de la banane, Abidjan, octobre 1960	47
(v) Première réunion technique de la FAO sur la production du café et la protection des caféiers, Abidjan, octobre 1960	47
(vi) Première session de la Commission des forêts pour l'Afrique, Ibadan, novembre 1960	47
D. ORIENTATION FUTURE DES ACTIVITES DE LA FAO DANS LA REGION	49
<u>RESUME DES RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LA CONFERENCE</u>	52
a) Résolutions visant des mesures à prendre par les gouvernements	52
b) Résolutions visant des mesures à prendre par le Directeur général	53
ANNEXE I Liste des participants	57
ANNEXE II Bureau de la Conférence	67
ANNEXE III Liste des documents de travail	69
ANNEXE IV Exposé récapitulatif du Directeur général	71

INTRODUCTION

Organisation de la Conférence

La première Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est tenue à Lagos, Fédération du Nigeria, du 3 au 12 novembre 1960. Elle avait principalement pour but de fournir l'occasion d'un échange de vues et de renseignements touchant les politiques et programmes alimentaires et agricoles, et de jeter les bases d'un examen plus lucide de la situation alimentaire et agricole dans la région africaine. La Conférence était en outre invitée à formuler, au sujet de l'orientation à donner aux activités futures de l'Organisation en Afrique, des propositions dont puisse s'inspirer le Directeur général dans la préparation de son Programme de travail pour 1962/63, constituant ainsi un utile préalable à la onzième session de la Conférence de la FAO, qui doit se tenir en novembre 1961.

Ont pris part à la Conférence les délégations des 18 Etats ci-après:

Belgique	Maroc
Cameroun	Portugal
Fédération du Nigeria	République du Mali
Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland	Royaume-Uni
France	Sénégal
Gabon	Tchad
Ghana	Togo
Guinée	Tunisie
Libéria	Union Sud-Africaine

Etaient en outre représentés par des observateurs les Etats africains ci-après:

Congo (Brazzaville)
Côte d'Ivoire
Dahomey
Haute Volta
République centrafricaine
République du Niger

Un Etat n'appartenant pas à la région africaine, les Etats-Unis d'Amérique, était représenté en qualité d'observateur.

Les organisations ci-après étaient représentées par des observateurs:

Organisation des Nations Unies (ONU)
Commission économique des Nations Unies
pour l'Afrique (CEA)
Organisation internationale du travail (OIT)

Organisations des Nations Unies pour l'éducation,
la science et la culture (UNESCO)
Organisation mondiale de la santé (OMS)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE)
Communauté économique européenne (CEE)
Commission de coopération technique en Afrique
au sud du Sahara (CCTA)

La liste des délégués et observateurs, et des membres présents du Secrétariat de la FAO, figure à l'Annexe I du présent Rapport, dont l'Annexe II donne la composition du Bureau de la Conférence.

Ouverture de la session

Au cours de la cérémonie inaugurale, Alhaji the Honorable Sir Abubakar Tafawa Balewa, Premier Ministre de la Fédération du Nigeria, a souhaité la bienvenue aux délégués. Le Premier Ministre a souligné que chacun, en Afrique, est intéressé dans une plus ou moins grande mesure au problème du développement agricole; ce problème ne doit pas être considéré isolément, mais dans le cadre général du développement économique de l'Afrique. Le Premier Ministre a souligné également l'intérêt d'une coopération pratique dans la recherche inter-territoriale, coopération dont les instituts de recherche d'Afrique occidentale offrent un exemple.

Le Directeur général de la FAO a salué ensuite les délégations au nom de l'Organisation. Il a remercié le Gouvernement de la Fédération du Nigeria des excellentes dispositions qu'il a prises pour la Conférence et il a souligné combien il était opportun que cette première Conférence régionale pour l'Afrique se tienne au Nigeria qui, à bien des égards, résume la diversité des conditions géographiques et des structures sociales prévalant dans la région et illustre la souplesse des conceptions politiques et économiques de l'Afrique. Il a rappelé que le taux d'accroissement démographique de la région africaine était supérieur à la moyenne mondiale, alors que la production alimentaire par habitant, au lieu de progresser régulièrement, avait fléchi dans les années récentes et même était tombée en 1959 à un niveau sensiblement inférieur à celui d'avant-guerre. Cet état de choses ne peut que susciter des appréhensions et exige une planification et une direction courageuses.

M. Mekki Abbas, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, a transmis à la Conférence un message de M. Dag Hammarskjöld, Secrétaire général des Nations Unies. Enfin, M. Louis Maire, Président indépendant du Conseil de la FAO, a souhaité la bienvenue aux délégués.

Au cours de sa première séance de travail, la Conférence a élu pour Président, Alhaji the Honorable Shehu Shagari, Ministre fédéral des pensions, qui remplaçait le Ministre du développement économique à la tête de la délégation de la Fédération nigérienne. Les chefs des délégations des Etats Membres ont tous été élus Vice-Présidents.

La Conférence a adopté l'ordre du jour ci-après:

A. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président et des Vice-Présidents
3. Adoption de l'ordre du jour

B. LE TRAVAIL DE LA FAO EN AFRIQUE ET LA SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

4. Tendances et objectifs des travaux de la FAO en Afrique.
Exposé du Directeur général.
5. Examen de la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région. Déclaration des délégués.

C. PROBLEMES DE POLITIQUE GENERALE POSES PAR LE DEVELOPPEMENT DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION

6. Orientation des politiques alimentaires et agricoles, compte tenu spécialement des:
 - a) facteurs nutritionnels
 - b) facteurs économiques
7. Aspects techniques de la diversification de l'agriculture.
8. Participation active de la population au développement rural.
9. Conservation et utilisation du sol, de l'eau et de la végétation dans le cadre de la planification régionale et de la planification de l'exploitation agricole.
10. Amélioration de la commercialisation, du traitement et de l'entreposage des récoltes alimentaires de base et des produits de l'élevage.
11. Rôle des pêches dans la mise en valeur de l'Afrique.

D. ACTIVITES DE LA FAO EN AFRIQUE QUI NE SONT PAS TRAITEES SOUS D'AUTRES
POINTS DE L'ORDRE DU JOUR ET QUI APPELLENT DES DIRECTIVES DE LA
CONFERENCE OU UNE ACTION DES GOUVERNEMENTS

12. a) Campagne mondiale contre la faim
- b) Campagne mondiale des semences
- c) Développement des statistiques agricoles.
- d) Mesures destinées à stimuler les enquêtes de consommation alimentaire.
- e) Lutte anti-acridienne
- f) Services d'information agricole
- g) Incidences des rapports de réunions sur le plan des politiques:
 - i) Centre FAO/CCTA de développement de la vulgarisation agricole en Afrique occidentale, Ibadan, juillet 1959.
 - ii) Réunion FAO/CCTA sur le tisserin, Bamako, mai 1960.
 - iii) Centre de perfectionnement sur la politique agraire en Afrique orientale et centrale, Fort Portal, Ouganda, octobre 1960.
 - iv) Réunion technique FAO/CCTA sur la production de la banane, Abidjan, octobre 1960.
 - v) Première réunion technique de la FAO sur la production du café et la protection des caféiers, Abidjan, octobre 1960.
 - vi) Première session de la Commission des forêts pour l'Afrique, Ibadan, novembre 1960.

E. AUTRES QUESTIONS

13. Orientation future des activités de la FAO dans la région.
14. Adoption du rapport.

La liste des documents de travail de la Conférence figure à l'Annexe III du présent Rapport. Le rapport final de la Conférence a été préparé par un Comité de rédaction, composé de membres des délégations suivantes: France, Fédération du Nigeria, Ghana, République du Mali.

Séance de clôture de la Conférence

Le Directeur général de la FAO, M. B.R. Sen, avait fait le 9 novembre un exposé récapitulatif dont le texte figure à l'Annexe IV du présent Rapport. A cette occasion, il avait remercié les délégués et observateurs de leur participation active et de l'intérêt dont ils ont fait preuve pour cette première Conférence régionale.

Lors de la séance de clôture, la Conférence a adopté le texte définitif de son rapport, qui est présenté ici.

Le Président a remercié les délégués et observateurs de la part qu'ils ont prise aux travaux de la Conférence; il a également remercié le Directeur général et le Secrétariat de la FAO du soin qu'ils ont apporté à sa préparation.

M. Terver, Représentant régional du Directeur général pour la Région africaine, a remercié les délégués et observateurs, au nom de l'Organisation, d'avoir pris part à la Conférence; il a rendu hommage au talent dont a fait preuve le Président dans la conduite des débats et exprimé sa gratitude au Gouvernement de la Fédération du Nigeria pour le splendide accueil réservé aux participants. M. Louis Maire, Président indépendant du Conseil de la FAO, a également prononcé une allocution.

Parlant au nom de toutes les délégations présentes, les chefs des délégations du Ghana et de la Haute Volta ont remercié le Président et le Secrétariat de la FAO, ainsi que le Comité de rédaction, et ont fait l'éloge du Gouvernement de la Fédération du Nigeria pour l'excellente organisation de la Conférence et les installations de premier ordre qu'il a mises à sa disposition.

Le chef de la délégation du Maroc a informé la Conférence qu'il avait reçu un télégramme de son Gouvernement exprimant le désir d'accueillir au Maroc la deuxième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, en 1962.

RESUME DES DEBATS

A. SITUATION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE DE L'AFRIQUE

TRAVAIL DE LA FAO DANS LA REGION

1. Exposé général de M. B.R. Sen, Directeur général

Le Directeur général a passé en revue la situation agricole de la région. L'agriculture occupe une place centrale dans le développement économique, puisqu'elle fait vivre plus des trois-quarts de la population totale; en outre, les exportations agricoles fournissent aux pays d'Afrique la majeure partie des devises dont ils ont besoin pour importer les biens d'équipement indispensables au développement. L'industrialisation également, dans sa phase initiale, reposera surtout sur le traitement des produits de l'agriculture, des forêts et des pêches.

Or, la production agricole a suivi récemment une évolution défavorable. Au cours de ces dernières années, elle a augmenté moins vite que la population et elle a fortement diminué en 1959/60, tombant à un niveau sensiblement inférieur à celui d'avant-guerre. De plus, si le volume des exportations agricoles a augmenté régulièrement, les prix ont tendu à fléchir, en sorte qu'au cours des dix dernières années la valeur de ces exportations a augmenté moitié moins que leur volume.

Les débouchés offerts aux principales exportations africaines sur les marchés mondiaux ne semblent guère devoir s'améliorer dans le proche avenir, étant donné que l'offre est généralement forte par rapport à la demande dans l'état actuel des prix et que la demande réagit peu à mesure que les revenus, déjà élevés, augmentent dans les principaux pays importateurs.

Le Directeur général a ensuite parlé du niveau extrêmement bas de la productivité agricole, qui constitue le problème fondamental de l'agriculture africaine. Les accroissements récents de la production ont été obtenus par l'extension des surfaces cultivées, plutôt que par l'amélioration des rendements. Parmi les autres problèmes, il a signalé la nécessité de remplacer l'agriculture nomade par des systèmes plus stables et plus productifs qui préserveraient les sols, l'eau et la végétation, ainsi que la nécessité de diversifier la production, notamment par l'association des cultures et de l'élevage. Sur le plan des institutions agricoles, il convient en particulier d'organiser des services de vulgarisation efficaces, d'adapter les régimes fonciers traditionnels et de fournir aux agriculteurs des moyens de commercialisation et de crédit adéquats. Le passage de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de marché est peut-être l'élément déterminant du développement économique de la région.

Parmi les problèmes particuliers auxquels doivent faire face les pays qui ont récemment accédé à l'indépendance, figurent le manque de personnel qualifié dans toutes les branches, la nécessité de conserver la structure

existante des services agricoles et celle d'assumer la responsabilité des recherches précédemment exécutées à l'échelon international. Le besoin de capitaux se fait également sentir. Les gouvernements devraient non seulement mobiliser toutes les ressources intérieures, mais aussi créer un climat favorable aux investissements étrangers. L'assistance bilatérale et multilatérale, de nature financière et technique, peut jouer un rôle décisif en apportant à l'effort national le complément sans lequel les investissements à long terme exigeraient une sérieuse réduction des niveaux de vie. L'assistance bilatérale fournie entre 1954 et 1957 aux pays sous-développés par les principaux groupes de pays développés s'est élevée à 7,8 milliards de dollars (prêts et dons) et l'aide multilatérale s'est chiffrée à 1,7 milliard de dollars. Les montants disponibles pour l'assistance internationale financière et technique ont sensiblement augmenté grâce au Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies, au Fonds spécial des Nations Unies et à l'Association internationale de développement. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement s'intéresse de plus en plus aux projets agricoles, tandis que le Fonds européen de développement d'outre-mer de la Communauté économique européenne donne désormais le pas aux projets économiques sur les projets sociaux.

Pour bien utiliser les ressources, il est indispensable de recourir à la planification; il faut établir des projets de développement dans le cadre d'une politique générale et selon un ordre de priorité. Il est essentiel que chaque pays s'emploie à créer un mécanisme de planification de l'agriculture et de l'ensemble de l'économie. Il ne faut pas confondre l'établissement de projets et la planification du développement. La nature de celle-ci varie de pays à pays, mais le secteur-clé reste l'agriculture, encore qu'il faille harmoniser son développement avec celui des autres secteurs économiques. La FAO est prête à aider les pays africains à planifier leur développement agricole. A ce propos, le Directeur général a cité en exemple l'Etude sur le développement méditerranéen, que la FAO a effectuée dans le but de mettre au point un ensemble cohérent de mesures tendant à mettre en valeur et à accroître les ressources en terres et en eaux, dans le cadre du développement économique général de la région méditerranéenne.

Il existe très peu de statistiques sur l'état nutritionnel de l'Afrique. On peut considérer en gros que la ration calorique de la population est d'ordinaire assez voisine des besoins estimés, mais la carence en protéines, et surtout en protéines animales, est très prononcée. Pour améliorer la nutrition, il conviendrait donc de faire une plus large place aux aliments protecteurs, qui ne devraient pas être trop coûteux pour le consommateur ni bouleverser complètement ses habitudes alimentaires. Un effort énorme de production agricole sera nécessaire pour relever le faible taux de consommation de protéines animales et d'autres aliments protecteurs. L'évolution actuelle, qui est lente, devra beaucoup s'accélérer si l'on veut améliorer, fût-ce modérément, le niveau nutritionnel des peuples de la région africaine.

Le Directeur général a ensuite mentionné la Campagne mondiale contre la faim lancée en 1960 par la FAO. Cette Campagne vise à faire connaître au grand public l'état réel du problème alimentaire mondial. Elle devrait fournir l'occasion d'étudier sous tous ses aspects le problème du dénuement et d'y trouver des remèdes efficaces. Les activités de la Campagne se répartissent sous trois chefs: a) information et éducation; b) recherche; c) action. La Campagne a reçu l'appui décidé des gouvernements, des organisations internationales, des fondations privées et des milieux industriels. Un grand nombre d'Etats Membres ont constitué des comités nationaux de la Campagne et un Fonds de dépôt a été ouvert par la FAO. L'Assemblée générale des Nations Unies a également approuvé la Campagne et a demandé à la FAO d'établir des programmes prévoyant l'utilisation des excédents alimentaires pour combattre la faim et faciliter le développement économique des pays insuffisamment développés.

2. Situation alimentaire et agricole dans la région

La Conférence s'est convaincue que la situation de l'alimentation et de l'agriculture est, en gros, la même dans tous les pays d'Afrique, en dépit des différences nationales ou sous-régionales dues à l'évolution historique ou aux conditions naturelles. Dans presque tous les pays, la population augmente à une cadence accélérée et les disponibilités alimentaires s'accroissent moins vite ou à peine aussi vite. La ration calorique est à peine suffisante, en moyenne, pour couvrir les besoins nutritionnels minimums de la masse de la population, et la qualité du régime alimentaire laisse à désirer, car il est généralement pauvre en protéines et très pauvre en protéines animales, tout en n'offrant pas assez de substances protectrices telles que minéraux et vitamines.

L'agriculture domine l'économie et le mode de vie africains. Dans la plupart des pays, la plus grande partie, sinon la totalité, des recettes d'exportation, provient de l'agriculture. Pour accélérer le développement économique, il faut donc avant tout améliorer la production agricole, quantitativement et qualitativement. Or le chômage ou le sous-emploi sont en général aigus ou chroniques, de sorte qu'il n'y a guère lieu de mécaniser les travaux agricoles. En revanche, à de rares exceptions près, il existe à tous les niveaux une sévère pénurie de personnel compétent: main-d'oeuvre agricole ou industrielle qualifiée, contremaîtres, travailleurs spécialisés et surtout membres des professions libérales, dirigeants, administrateurs et organisateurs.

L'accession à l'indépendance politique fait naître, naturellement, de grandes espérances dans la masse de la population, surtout parmi les pays les moins développés. La grande majorité des gens, consciemment ou inconsciemment, pensent que la liberté politique va de pair avec la libération du besoin - qu'elle leur permettra d'échapper à la pauvreté et à la misère, qui ont été jadis leur partage, et d'améliorer presque immédiatement

leur alimentation, leur habillement, leur logement ou les autres aspects de leur vie matérielle. Ils ont naturellement peine à imaginer que ces aspirations ne pourront être satisfaites qu'après de longues années d'effort, d'organisation et de sacrifice. C'est ce dont il faudra les convaincre si l'on veut accomplir sans heurt des progrès réels. En cela réside l'une des tâches les plus difficiles et les plus importantes auxquelles doivent faire face les dirigeants politiques nationaux.

Sauf dans un très petit nombre de pays qui possèdent des ressources minières et forestières abondantes, le problème du développement économique est encore compliqué par le fait que la demande mondiale de presque tous les produits agricoles exportés par l'Afrique n'augmente guère sous l'effet de la progression des revenus nationaux, alors que dans l'immédiat on doit compter principalement sur un effort d'exportation agricole pour financer un développement économique accéléré. Les prix de la plupart des produits tendent à diminuer quand le volume des exportations augmente, de sorte que les recettes nettes bénéficient relativement peu de cette expansion. De plus, les exportations africaines sont en concurrence avec celles d'autres pays insuffisamment développés du reste du monde, qui essaient, eux aussi, d'élargir leurs débouchés. En même temps, dans les pays évolués qui achètent des produits africains, les besoins d'importation diminuent à mesure que la productivité et la production agricoles augmentent sous l'effet du progrès technique et des efforts accomplis pour améliorer le sort des agriculteurs.

A des degrés divers, tous les pays sont conscients de ces problèmes et s'efforcent de les résoudre avec plus ou moins de succès. Dans certains cas, il importe tout d'abord de recueillir un plus grand nombre de données de base. On prépare et on exécute des enquêtes sur les ressources agricoles et autres, sur l'état nutritionnel, sur les conditions de vie de la population, sur les possibilités de développement, etc... Dans d'autres cas, des projets ou programmes particuliers de développement ont été mis au point. On s'efforce d'améliorer la productivité agricole en perfectionnant les pratiques culturales, en faisant un travail de vulgarisation, en fournissant des semences améliorées ou des engrais, en multipliant les travaux d'irrigation ou de drainage, en éduquant et en formant les hommes qui devront organiser et exécuter les tâches. Il importe également de diversifier la production agricole, afin d'améliorer l'alimentation et de la rendre plus variée, et aussi afin d'élargir la gamme des exportations, de manière à rendre l'économie nationale moins vulnérable aux fluctuations brusques du marché. On se préoccupe aussi de développer les industries auxiliaires, d'améliorer les transports, les communications, l'équipement énergétique, et de créer des emplois industriels pour l'excédent de population rurale. Il a également été fait mention de la nécessité de prendre des mesures efficaces pour stabiliser les prix des produits d'exportation sur les marchés mondiaux.

Dans un petit nombre de pays, le développement de l'agriculture et de l'économie en général fait l'objet d'une planification d'ensemble et l'on s'efforce de mettre en oeuvre les plans établis. Cependant, les ressources disponibles sont trop faibles pour qu'il soit possible d'entreprendre des travaux manifestement indispensables. Les ressources naturelles et la main-d'oeuvre abondent dans bien des pays, mais l'on se heurte à l'ignorance et à l'impréparation technique de la population, à l'impossibilité de constituer les capitaux nécessaires et de financer les investissements. L'éducation et la formation professionnelles impliquent de fortes dépenses et exigent des années de travail persévérant.

L'opinion générale est que chaque pays doit utiliser les ressources disponibles pour parer aux besoins les plus critiques qui se manifestent à son stade de développement et qu'il faut donc apporter le plus grand soin à l'établissement des programmes de développement et à la réalisation d'un équilibre convenable entre les divers secteurs de l'économie. A cet égard, on a souligné que pour utiliser au mieux les maigres ressources disponibles il importait au premier chef de procéder à une planification d'ensemble judicieuse.

B. PROBLEMES DE POLITIQUE GENERALE POSES PAR LE DEVELOPPEMENT DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION

1. Politique et action des gouvernements

Dans l'établissement de leurs plans agricoles, les gouvernements doivent chercher à concilier trois ordres de préoccupations. Du point de vue nutritionnel, le programme doit tendre à fournir à l'ensemble de la population une alimentation qualitativement et quantitativement satisfaisante. Du point de vue des possibilités techniques, il doit prévoir des mesures tendant à accroître la production de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et des forêts, tout en veillant au bon aménagement et à la conservation des eaux et des sols, sur lesquels on reviendra dans des sections ultérieures du présent rapport. Il faut en outre envisager la formation de personnel qualifié, tenir compte des facteurs institutionnels et évaluer la cadence des progrès que l'on peut escompter. Du point de vue économique, il faut tenir compte des limitations des ressources disponibles pour l'exécution des plans, qu'ils soient à court terme ou à long terme: ressources en main-d'oeuvre qualifiée et spécialisée et en équipement; épargne nationale; aide matérielle ou financière de source extérieure et part de cette aide qui pourra être consacrée à l'agriculture, compte tenu des besoins des autres secteurs. Les autres problèmes économiques à prendre en considération sont: 1) la possibilité d'augmenter les recettes en devises en développant les exportations - compte tenu des perspectives qui s'offrent à chaque produit sur les marchés intérieur et extérieur - et en limitant avec prudence et discernement les importations de produits uniquement destinés à la consommation; 2) l'accroissement probable de la demande intérieure de chaque produit, en fonction du développement national envisagé et sous l'influence de tout plan d'intérêt public tendant à améliorer le ravitaillement alimentaire ou le pouvoir d'achat des groupes défavorisés; 3) l'accroissement escompté des disponibilités intérieures et les quantités de denrées alimentaires à importer.

Ayant tenu compte de toutes ces considérations, les planificateurs peuvent fixer l'objectif à atteindre sur le plan du relèvement des niveaux nutritionnels; mettre au point un programme technique qui définira les améliorations à apporter aux techniques de production et à la structure de la production, avec indication des dépenses à prévoir; établir des bilans économiques indiquant les ressources (main-d'oeuvre et moyens financiers) dont on dispose pour l'agriculture et la manière de les utiliser. Il faudra également dresser un bilan pour les produits qui entrent dans les circuits d'importation ou d'exportation, avec indication de la valeur probable; il faudra enfin établir le bilan des disponibilités alimentaires intérieures, compte tenu de l'évolution probable de la production, de la consommation et du commerce extérieur.

Il ne sera pas à la portée de tous les pays d'effectuer d'emblée cet ensemble de calculs complexes lorsqu'ils commenceront à mettre au point leurs politiques nationales; il faudra souvent se contenter, au début, d'estimations ou d'approximations; tels sont, néanmoins, les éléments d'une politique alimentaire et agricole rationnelle. Si les intéressés n'en tiennent pas compte

dans l'élaboration des politiques et la mise au point des programmes, ils risquent d'omettre des faits essentiels et d'entreprendre des projets qui ne pourront être menés à bonne fin, ou de gaspiller les ressources en les investissant dans des activités ou des opérations d'intérêt secondaire, au détriment d'autres beaucoup plus importantes.

La Conférence a adopté les résolutions suivantes:

Résolution No. 1

Etablissement des programmes et plans agricoles

LA CONFERENCE

Reconnaissant

- a) que l'utilité d'établir des plans et des programmes de développement est de mieux en mieux comprise dans la région africaine, comme l'attestent le fait qu'un nombre croissant de pays établissent ou s'apprêtent à établir de tels plans ou programmes et le fait que la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) a entrepris des études sur les problèmes que pose le développement économique général;
- b) qu'il y a lieu, pour les pays qui préparent des plans ou programmes de ce genre, de constituer, au sein des administrations nationales, des organes adéquats ayant pour fonction de veiller à la bonne élaboration des programmes de développement, avec l'entière collaboration des institutions ou services responsables, sans jamais perdre de vue l'équilibre nécessaire entre l'agriculture et les autres secteurs économiques et en répartissant judicieusement les efforts dans les domaines et activités indispensables au développement agricole;
- c) qu'il est nécessaire de prévoir des dispositions et un mécanisme administratif appropriés, de manière à rendre possible la mise en oeuvre effective du plan ou programme de développement - et particulièrement du programme agricole - tout en s'assurant la participation et l'appui sans réserve de la communauté rurale, y compris, en particulier, les travailleurs de la terre;
- d) qu'il est nécessaire de choisir avec soin les méthodes de planification convenant le mieux aux conditions locales, qu'il s'agisse de formuler des projets particuliers ou d'élaborer des programmes et plans d'ensemble, couvrant l'agriculture tout entière et définissant sa place dans l'économie nationale;

Notant

- a) que la FAO et la CEA s'efforcent d'aider les Etats Membres d'Afrique à formuler et à mettre en oeuvre leurs programmes de développement;
- b) que les programmes et plans agricoles généraux devraient faire l'objet de soins plus assidus dans maints pays de la région;

Recommande que le Directeur général, en coopération avec la CEA, organise à l'intention des cadres une session d'étude pour l'échange de renseignements et de données d'expérience sur les méthodes d'établissement des programmes et plans généraux de développement agricole, compte dûment tenu des programmes ou plans nationaux de développement économique; cette session d'étude, qui serait au nombre des activités de la Division mixte FAO/CEA de l'agriculture, aurait le même caractère que les sessions déjà organisées en collaboration avec la CEAEU et la CEAL;

Recommande en outre que le Directeur général, de concert avec la CEA et avec les institutions spécialisées compétentes des Nations Unies:

- a) établisse un plan-cadre pour le développement agricole de l'Afrique, en tenant dûment compte des plans nationaux de développement que les pays africains ont conçus ou envisagent d'élaborer; ce plan-cadre, mis au point en consultation étroite avec les pays intéressés, fera l'objet d'un rapport à la prochaine Conférence régionale pour l'Afrique, en 1962;
- b) entreprenne, dans des pays ou groupes de pays situés dans des zones appropriées, des études s'inspirant du Projet de développement méditerranéen.

Résolution No. 2

Passage de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de marché

LA CONFERENCE

Convaincue que l'agriculture joue un rôle vital et prédominant dans l'économie de la plus grande partie de l'Afrique,

Préoccupée au plus haut point de constater qu'une proportion écrasante de cette agriculture est uniquement ou à peu près uniquement capable d'assurer la subsistance des producteurs, de sorte que le pouvoir d'achat de la population, et par conséquent son niveau de vie et son niveau de nutrition, sont extrêmement faibles,

Estime que la FAO et les pays intéressés devraient prendre d'urgence des mesures efficaces pour transformer l'agriculture de subsistance en une agriculture de rapport qui garantisse un pouvoir d'achat appréciable aux producteurs, et que les mesures à prendre pour réaliser cette transformation dans les plus bref délais possibles consistent à assurer:

- a) des services de vulgarisation capables, zélés, dynamiques et efficaces, épaulés par les services nécessaires d'expérimentation et de recherche et par des spécialistes des différentes branches; le travail de vulgarisation devrait en outre être conçu de manière à mettre le plus possible à profit la participation des collectivités et le développement communautaire;
- b) des facilités de crédit qui permettent à la population agricole d'acquérir, le cas échéant, les biens de production indispensables tels qu'engrais, outillage, etc.;
- c) des ententes en matière de marketing, à l'échelon local et international, afin d'assurer des prix raisonnables pour les produits des pays insuffisamment développés.

Demande au Directeur général, sans préjudice des programmes que la FAO met en oeuvre dans la région, de préparer et d'aider à exécuter un plan fondé sur les mesures énumérées ci-dessus, en vue d'améliorer de façon très substantielle, au cours des cinq à dix prochaines années, la situation de l'agriculture africaine;

Suggère qu'en vue de la préparation d'un tel plan, les pays eux-mêmes effectuent, avec l'aide de la FAO, des enquêtes individuelles destinées à établir l'importance et la nature de leurs besoins en matière d'assistance extérieure,

Recommande au Directeur général de veiller à ce que les Etats Membres et Membres Associés signalent, lors des futures conférences régionales pour l'Afrique, les dispositions qu'ils auront prises pour appliquer les mesures recommandées ci-dessus, et indiquent également dans quelle mesure leur agriculture a évolué dans le sens d'une économie de marché au cours des deux années qui séparent chaque conférence.

2. Problèmes nutritionnels: déficiences, objectifs et méthodes

La Conférence a noté que les régimes alimentaires inadéquats de certains groupes de la population africaine se traduisent par des carences plus ou moins prononcées, allant de la sous-alimentation à la malnutrition subclinique ou aiguë. Les données recueillies dans des zones limitées montrent que ce problème est particulièrement grave chez les jeunes enfants, les enfants et les mères.

La carence en vitamine A, fréquente dans beaucoup de pays d'Afrique, provoque des cas de cécité ou de xérophtalmie. On signale du béribéri dans les pays où l'aliment de base est le riz blanc usiné. Des carences en acide ascorbique se rencontrent dans les zones sahéliennes durant "les mois de soudure". Le goitre endémique est une maladie de carence très répandue, dont l'incidence est variable. Le rachitisme paraît peu courant, alors que la carence en riboflavine semble être l'avitaminose la plus fréquente.

Le déséquilibre du régime est causé avant tout par la proportion excessive de féculents et de céréales dans la ration (75 à 95 pour cent des calories sont fournies par les glucides) et par le manque de protéines. La consommation de protéines ne couvre qu'environ 70 pour cent des besoins, toute question de valeur biologique mise à part; quant à la consommation de protéines animales, elle n'atteint pas la moitié des besoins estimés. La rareté des légumes verts et des fruits explique en partie les carences en vitamines et en minéraux. Dans l'ensemble, la ration calorique est à peu près suffisante, bien que la menace de famine pèse encore sur certaines régions en raison de pénuries saisonnières consécutives à la sécheresse, aux maladies ou aux invasions de criquets. L'amélioration des conditions de stockage réduirait considérablement ce danger.

La Conférence a noté que les connaissances sur les besoins en certains principes nutritifs ne sont pas adaptées aux conditions tropicales. Ceci est particulièrement vrai pour le calcium. Il est urgent d'adopter un standard provisoire pour l'Afrique en attendant les conclusions d'un comité d'experts.

Parce que l'on manque de personnel qualifié pour effectuer des enquêtes, les données touchant les niveaux de consommation alimentaire sont rares et insuffisantes. Il y aurait lieu d'entreprendre de telles enquêtes, dont les résultats sont indispensables pour les programmes qui présentent un caractère nutritionnel, social et économique. La Conférence a recommandé que la FAO organise un centre destiné à la formation du personnel local qui s'avère indispensable pour la conduite d'enquêtes de consommation à objectifs multiples.

La solution des problèmes nutritionnels est subordonnée en grande partie au développement de l'agriculture et de l'économie. Cependant la méconnaissance des règles alimentaires est responsable, pour une bonne part, d'un mauvais état nutritionnel qui risque de contrecarrer les tentatives faites pour améliorer la production agricole et le développement économique.

Les facteurs culturels qui ont une influence néfaste sur l'état de nutrition des populations devront être efficacement combattus par l'éducation du public. L'organisation de programmes d'éducation nutritionnelle basés en partie sur la connaissance des habitudes de consommation permet de modifier les traditions les plus solidement enracinées.

L'éducation nutritionnelle devrait avoir sa place dans les programmes universitaires (médecine, agriculture, science vétérinaire, etc.), dans les écoles et dans les programmes de développement communautaire. Une attention toute particulière doit être donnée à cette éducation dans les hôpitaux, dans les centres de maternité et de puériculture et à l'occasion des programmes d'alimentation supplémentaire qui constituent un moyen direct d'amélioration de la nutrition. La Conférence a également souligné combien l'éducation et la vulgarisation en matière de nutrition constituaient d'excellents moyens d'améliorer l'alimentation lorsqu'elles étaient incluses dans des programmes pratiques tels que l'enseignement ménager, le jardin scolaire et d'autres activités voisines. Les femmes jouant un rôle prépondérant dans la production des denrées alimentaires, il importe d'accorder à l'économie ménagère, au développement des collectivités et aux programmes d'éducation des masses une place de choix.

Dans l'immédiat, on peut atténuer les effets de la malnutrition en mettant à la disposition des consommateurs des aliments d'appoint convenablement traités, tels que la farine de poisson, d'arachide, de graines de coton, etc. La Conférence a noté que certains pays d'Afrique produisent des aliments à base de poisson que l'on envisage de substituer au lait écrémé d'importation. En Afrique occidentale, il existe une usine qui produit quotidiennement dix tonnes de farine d'arachide déshuilée. L'innocuité de ce produit a été reconnue récemment et il a reçu l'approbation d'un comité international. D'autres pays produiront bientôt, à l'échelle industrielle, des biscuits de maïs et d'arachide. Dans ce domaine, il a été reconnu que la FAO et le FISE avaient réussi à mettre au point, avec l'aide de fondations diverses, des aliments protéiques peu coûteux à l'intention des groupes vulnérables de la population.

A plus long terme, il est évident que l'amélioration de l'alimentation repose essentiellement sur l'accroissement de la production vivrière, qui devra être orientée vers les aliments les plus aptes à satisfaire les besoins nutritionnels.

La Conférence a souligné à ce propos le rôle des graines de légumineuses comme moyen très efficace d'équilibrer le régime alimentaire. Elle a recommandé que l'on s'efforce de lancer une campagne pour accroître leur production dans le but d'accroître leur consommation.

Il faut cependant reconnaître que définir une politique agricole en fonction de considérations nutritionnelles est un problème vaste et complexe qui implique la participation de différents services dont les plus importants sont l'agriculture, la santé et l'enseignement. Il importe de réunir dans chaque pays les hauts fonctionnaires des ministères intéressés pour qu'ils mettent au point une politique nationale coordonnée, de manière à éviter un gaspillage de temps et de crédits. La Conférence a noté que les pays étaient de plus en plus conscients de l'importance des problèmes alimentaires et nutritionnels et que plusieurs comités nationaux de l'alimentation et de la nutrition existent déjà ou sont en voie de création. La Conférence a particulièrement souligné que ces comités se heurteraient à des difficultés considérables, si on les constituait avant qu'il existe dans les pays un organisme spécialisé dans les problèmes

de nutrition ou à la rigueur un technicien qualifié responsable. La Conférence a demandé au Directeur général d'organiser dans les années à venir, avec les autres institutions spécialisées qui s'occupent de la nutrition, des centres ou des cours de formation à l'intention du personnel de niveau universitaire et du personnel subalterne. L'assistance de la FAO est également nécessaire pour l'étude et la mise en place d'instituts de l'alimentation et de la nutrition.

La Conférence a reconnu qu'il était nécessaire que les spécialistes ayant une activité nutritionnelle effective échangent entre eux des informations techniques sur les problèmes de leur spécialité et des disciplines connexes. Il serait utile de les conseiller dans l'orientation de leurs travaux de recherche; le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique pourrait stimuler et contribuer à ces échanges. L'organisation en Afrique de séminaires et de conférences sur la nutrition contribuerait également à renforcer la liaison entre les spécialistes des différents pays.

L'assistance de la FAO serait nécessaire dans l'étude des problèmes d'alimentation et de nutrition dont les résultats ne seront enregistrés qu'à longue échéance. L'Organisation devrait, en particulier, porter son attention sur les moyens d'augmenter les disponibilités et d'améliorer la qualité des aliments protéiques d'origine animale et végétale; elle devrait se pencher aussi sur des problèmes de technologie alimentaire tels que celui du traitement des denrées alimentaires d'origine locale (poisson séché ou fumé, aliments fermentés). En ce qui concerne les industries alimentaires en train de se créer en Afrique, la FAO a un rôle utile à jouer en fournissant aux gouvernements des avis techniques sur l'opportunité des projets à l'étude.

La Conférence a adopté la résolution suivante:

Résolution No. 3

Problèmes nutritionnels

LA CONFERENCE

Reconnaissant l'importance cruciale des problèmes alimentaires et nutritionnels, l'étendue de la malnutrition due en partie à l'ignorance et à la pauvreté, mais surtout à l'insuffisance de la production et de la consommation de certains aliments, plus particulièrement des protéines animales,

Considérant qu'on ne saurait concevoir ou exécuter une politique agricole satisfaisant aux exigences nutritionnelles sans améliorer les connaissances et accroître le personnel technique dont disposent actuellement la plupart des pays africains,

Recommande au Directeur général:

- a) de faciliter la mise au point de normes nutritionnelles pour la région, ainsi que la préparation et l'exécution d'enquêtes alimentaires plus représentatives, conduites autant que possible en association avec des enquêtes socio-économiques et des enquêtes agricoles;
- b) de favoriser des recherches à long terme sur les problèmes alimentaires et nutritionnels, qui tendraient en particulier à accroître les disponibilités et à améliorer la qualité des aliments riches en protéines;
- c) de donner des avis et des directives au sujet de la création de conseils, comités ou bureaux de nutrition et d'organiser dans la région des cours de perfectionnement et des séminaires de brève durée sur l'alimentation et la nutrition;

Recommande que les pays organisent des programmes en vue de l'élimination rapide des carences nutritionnelles;

Demande au Directeur général de s'employer, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'autres institutions, à définir un indice permettant de mesurer l'efficacité de ces programmes;

Recommande en outre que les gouvernements se préoccupent sans délai d'organiser l'enseignement de la nutrition à tous les niveaux, en s'attachant par priorité à former les responsables techniques diplômés d'université, indispensables pour l'organisation d'instituts de technologie alimentaire, sans perdre de vue toutefois la nécessité de faire une place plus importante à la nutrition dans l'enseignement ménager et dans les écoles normales d'instituteurs.

3. Aspects techniques de la diversification de l'agriculture

La Conférence a noté que dans maintes parties de l'Afrique l'agriculture est caractérisée par un système monocultural, les terres étant utilisées pour un produit dominant comme le sorgho, le coton, la canne à sucre ou d'autres cultures commerciales, y compris les plantations d'arbres. Or la monoculture a souvent des effets pernicioeux sur le sol aussi bien que sur les hommes: régime alimentaire mal équilibré, revenu médiocre du fait de l'abaissement progressif des rendements et sous-emploi de la main-d'oeuvre agricole pendant une grande partie de l'année.

On a signalé d'intéressantes expériences et observations, qui illustrent la nécessité de la diversification. Certains pays se proposent de mettre en oeuvre des programmes de diversification ou ont déjà commencé à le faire. L'opinion générale a été qu'un système équilibré de rotation des cultures est la condition d'une utilisation optimum des ressources en sols et en eaux et qu'il permet d'obtenir des rendements plus élevés que lorsqu'on cultive la même plante année après année, car les besoins des végétaux en éléments nutritifs et en eau diffèrent.

En outre, un sol qui porte une culture incapable de le protéger de l'érosion hydraulique et éolienne accuse à la longue une baisse de rendement, qui peut à son tour provoquer l'abandon des champs et l'endommagement des zones basses du bassin versant. La diversification des cultures et l'exploitation mixte, combinant les spéculations végétales et animales, ne permettent pas seulement de combattre l'érosion mais aussi d'améliorer la fertilité du sol. Enfin, l'agriculture diversifiée offre un terrain beaucoup plus propice que la monoculture à la lutte contre certaines maladies et certains ennemis des végétaux.

Un système monocultural n'assure un emploi à plein temps de la main-d'oeuvre agricole que pendant une partie de l'année, qui ne dépasse souvent pas quatre à cinq mois. Le reste du temps, il n'est guère possible de l'utiliser avec profit. La diversification pourrait dans bien des cas fournir aux agriculteurs un travail productif pendant une grande partie de l'année, sinon de façon permanente. Plusieurs délégués ont souligné qu'une planification et une gestion satisfaisantes permettraient souvent de doubler ou de tripler le revenu, même sur une petite exploitation, parce que toutes les ressources productives dont dispose l'agriculteur - sa terre et son travail, l'équipement, le capital et le bétail - seraient utilisées de façon plus intense et plus profitable que dans le cadre de maints systèmes monoculturaux.

La nutrition humaine pourrait être améliorée par l'adoption d'un système cultural diversifié, associé à la production de légumes et à l'élevage du bétail ou de la volaille.

Il a été relevé qu'on peut fort bien diversifier l'agriculture sans diminuer la production de la culture principale habituelle, car un système équilibré de rotation des cultures et des pratiques agricoles plus rationnelles améliorent les rendements. Tout en occupant une superficie plus restreinte, la culture principale (coton ou arachides, par exemple) pourrait fournir une production totale égale ou supérieure, de sorte que l'exploitation à d'autres fins des parcelles récupérées représenterait un gain net. Cette considération est loin d'être négligeable dans les cas où la culture principale porte sur un produit d'exportation important, qui est une source de devises pour le pays.

On a également fait valoir les avantages que présenterait la diversification en ce qui concerne les cultures d'exportation. Un pays tributaire d'une seule grande culture d'exportation est en effet extrêmement vulnérable aux amples fluctuations des prix caractéristiques des marchés mondiaux.

Les études et cartes écologiques sont des plus utiles pour déterminer les types de spéculations végétales et animales qu'il y a intérêt à entreprendre ou à développer dans une région donnée, et pour éviter d'encourager les formes de culture et d'élevage auxquelles cette région n'est pas propice.

En même temps que l'on diversifie l'agriculture, il conviendrait de généraliser l'emploi des engrais, d'améliorer les semences et les pratiques culturales et de produire du fourrage pour compléter les rations animales durant

la saison sèche où les pâturages sont insuffisants. Il faudrait aussi disposer d'un petit équipement agricole plus perfectionné et adapté au milieu. Tout ceci aboutirait à une stabilisation et à une intensification saluaires de l'agriculture, qui constituent souvent la seule solution au problème posé par la pression démographique croissante et par la diminution de la fertilité du sol. En particulier, une utilisation systématique et raisonnée des engrais pourrait révolutionner l'agriculture dans ces régions. La recherche, la vulgarisation et l'éducation - celle de la jeunesse en particulier - devront assumer un rôle de plus en plus important car la tradition, en matière agricole comme en matière alimentaire, est un élément difficile à vaincre.

Il a été souligné que les pays d'Afrique devraient intensifier leur effort dans ce domaine; ils devraient notamment exécuter des projets-pilotes dans des zones choisies et coopérer avec les stations expérimentales et les services de vulgarisation; pour ce faire, les Etats Membres devraient recevoir l'aide la plus large possible de la FAO.

La Conférence a adopté la résolution suivante:

Résolution No. 4

Aspects techniques de la diversification de l'agriculture

LA CONFERENCE

Consciente que pour assurer le développement futur de l'agriculture en Afrique et élever les niveaux de vie des agriculteurs africains il est indispensable de diversifier l'agriculture dans le cadre d'une production d'ensemble équilibrée et, dans la mesure où les conditions écologiques le permettent, d'associer l'agriculture et l'élevage;

Consciente, en outre, de toute l'utilité que présenteraient à cet égard des connaissances écologiques touchant les différentes parties de l'Afrique et aussi les autres pays du monde où les conditions climatiques sont analogues;

Invite le Directeur général de la FAO:

- a) à s'efforcer, en collaboration avec d'autres organisations internationales, de rassembler et de distribuer, au moyen de cartes ou de séries de cartes, tous les renseignements qu'il est possible d'obtenir par l'entremise de la FAO au sujet de l'écologie des diverses contrées d'Afrique et d'autres pays du monde qui présentent des conditions climatiques analogues;
- b) à aider, le cas échéant, les Etats Membres à effectuer des enquêtes écologiques.

4. Participation active de la population au développement rural

La Conférence a reconnu que pour assurer le succès des plans de développement économique et social il fallait s'employer à obtenir la participation active des populations rurales. Il convient donc d'accorder une haute priorité à la constitution et au renforcement des services de vulgarisation et des programmes généraux de développement communautaire.

Les obstacles à vaincre pour faire participer la population à la mise en oeuvre des projets de développement sont de nature diverse: conservatisme naturel; pression du conformisme; facteurs économiques tels que la petitesse et le morcellement des exploitations, le régime foncier et le manque de crédits adéquats; malnutrition et maladies; attitude des populations envers les fonctionnaires qui, par le passé, ont souvent exercé des activités de réglementation. Il est difficile de triompher de l'inertie résultant de la misère, qui va souvent de pair avec le scepticisme à l'égard du changement.

En dépit de ces obstacles, il existe, pour inciter les populations à apporter leur concours, divers moyens qui ont été utilisés avec succès en Afrique. Le plus efficace consiste à leur faire sentir que le programme d'action est véritablement leur programme. En d'autres termes, il faut l'établir en fonction des besoins sentis et exprimés du public. En général, il est indispensable de tenir compte à la fois de l'opinion de la population et des avis scientifiques et techniques de l'expert.

On peut aussi stimuler le zèle de la population en procédant à des démonstrations simples, en choisissant des projets susceptibles de donner rapidement des résultats et de créer ainsi une "psychologie du succès", et en faisant appel à la fierté des villageois et à l'instinct d'émulation entre les villages. Rien ne sert d'inciter les agriculteurs à adopter des méthodes nouvelles s'ils n'ont pas les moyens de les appliquer. L'octroi du crédit est donc particulièrement important. A cet égard, il est utile de conjuguer l'effort de vulgarisation avec l'octroi du crédit dans le cadre de programmes de crédit contrôlé, encore que cette technique ait été assez peu utilisée jusqu'à présent dans la région. Les dons ont puissamment stimulé l'initiative locale dans plusieurs pays, mais il faut les octroyer avec discernement si l'on ne veut pas rendre les ruraux encore plus tributaires de l'assistance extérieure.

Les débats ont mis en relief quatre moyens d'obtenir la participation populaire. Ce sont: i) l'effort d'éducation générale, d'éducation des adultes et de vulgarisation; ii) la recherche et la mise à contribution des animateurs ruraux des deux sexes; iii) l'utilisation des organisations existantes et la mise sur pied d'organisations nouvelles; iv) l'établissement d'une liaison efficace entre les ruraux et les organisations rurales d'une part, et les administrations gouvernementales d'autre part.

i) Education et vulgarisation

La Conférence a souligné que l'éducation à tous les stades devait tenir compte des exigences fondamentales du développement. Les croyances et les traditions actuelles peuvent faire obstacle au progrès, mais il apparaît imprudent de les saper avant que les populations ne soient prêtes à en adopter d'autres qui répondent également bien aux nécessités sociales. L'éducateur doit s'efforcer de comprendre les coutumes et les préjugés locaux avant de vouloir les modifier.

La Conférence a noté qu'en développant l'esprit d'initiative des ménages d'exploitants, les services de vulgarisation apportent une contribution fondamentale à l'amélioration de l'agriculture, du foyer, de la santé et de la nutrition. La vulgarisation agricole doit être conçue comme un service éducatif extra-scolaire.

La Conférence a pleinement reconnu le rôle déterminant de la femme dans l'agriculture africaine. Elle estime que les programmes de vulgarisation doivent en tenir compte; ils doivent viser, le cas échéant, à aider la femme dans sa tâche de producteur. La Conférence a reconnu également que les services de vulgarisation doivent dispenser aux femmes un enseignement ménager et nutritionnel.

ii) Animateurs ruraux

La Conférence est d'avis qu'il faudrait utiliser davantage les services d'animateurs locaux, bénévoles ou rémunérés. Il est évidemment difficile de recruter et de perfectionner ces animateurs, mais on réduirait beaucoup la difficulté en les initiant convenablement aux principes de la vulgarisation.

iii) Organisations communautaires

Pour débattre les problèmes, prendre les mesures d'intérêt commun et renforcer l'initiative locale, il faut créer des groupements populaires officiels ou officieux. Le mode d'association différera selon la structure sociale et les fins que l'on se propose. Plusieurs pays comptent beaucoup sur les coopératives pour octroyer des crédits, assurer le traitement, la commercialisation ou la distribution des produits agricoles et obtenir la participation des populations. Il a été souligné que la constitution de ces coopératives doit répondre aux besoins et aux vœux réels de la population, étant donné que les coopératives imposées d'en haut connaissent invariablement des échecs. On a mentionné d'autres types d'organisations, telles que les associations féminines, les groupements de jeunesse et diverses associations d'agriculteurs comme les comités de développement rural du Sénégal, les comités paysans de la Rhodésie, l'"United Ghana Farmers' Council", etc.

iv) Assistance gouvernementale et relations de la population avec les services administratifs officiels

Les problèmes de la vie rurale étant à la fois très divers, complexes et étroitement liés entre eux, il est nécessaire de coordonner les mesures qui contribuent au progrès rural. Une action concertée n'est possible que si l'on définit clairement les compétences et si l'on coordonne étroitement les efforts des ministères et services responsables. Les organisations populaires et les services administratifs de l'Etat devraient s'épauler mutuellement, de sorte que le public devienne pour l'administration un partenaire dont les responsabilités augmentent à mesure qu'il acquiert de l'expérience. Les modalités de la coordination inter-services et de la collaboration avec le public varient beaucoup d'un pays à l'autre, mais il convient d'en reconnaître l'importance fondamentale.

La Conférence a reconnu que le principal obstacle au progrès rural en Afrique est le manque de personnel expérimenté, non seulement dans les diverses disciplines techniques, mais aussi dans la conduite des relations avec le public. Si l'on veut que le personnel, à tous les niveaux, reste efficient et zélé, il faut travailler à le perfectionner sans cesse en instituant notamment des cours périodiques sur les problèmes techniques et sur la méthodologie de la vulgarisation.

La Conférence sait gré à la FAO et aux autres institutions de l'aide qu'elles ont apportée jusqu'ici à l'Afrique dans le domaine de la formation professionnelle, en organisant des centres régionaux de formation et de perfectionnement, en octroyant des bourses et en fournissant des experts qui forment leurs homologues sur place. Néanmoins, comme il est nécessaire de former un grand nombre de vulgarisateurs dans le domaine de l'agriculture, de l'enseignement ménager, de la nutrition, des coopératives et du crédit rural, il a été vivement recommandé que la FAO s'efforce par tous les moyens d'accroître son activité en la matière et se préoccupe particulièrement d'aider les gouvernements à créer des centres régionaux permanents qui auraient pour tâche principale de former le personnel qui formera à son tour des vulgarisateurs. Il serait également nécessaire de procéder à une étude comparative des méthodes et des services de vulgarisation en Afrique, de multiplier les visites du personnel régional de la FAO et de développer entre les pays africains l'échange de renseignements sur la vulgarisation. La Conférence a noté avec satisfaction que la FAO se proposait de publier un bulletin intitulé "La vulgarisation en Afrique", qui facilitera les échanges d'informations sur ce sujet dans la région.

La Conférence a adopté les résolutions suivantes:

Résolution No 5

Recrutement d'animateurs ruraux

LA CONFERENCE

Considérant les avantages incontestables de la participation active de la population au progrès rural;

Soulignant les insuffisances constatées dans beaucoup de pays africains en animateurs appelés, d'une part, à stimuler les populations rurales à participer volontairement à l'exécution de travaux tendant à améliorer leurs conditions de vie et, d'autre part, à faire oeuvre d'éducation auprès de ces mêmes populations;

Notant que sans animateurs, il serait hasardeux d'entreprendre l'établissement et l'exécution d'un programme de travaux fondé sur le concours actif et bénévole de la population rurale;

Invite le Directeur général à examiner les moyens de fournir aux différents pays africains qui souffrent de l'absence d'animateurs des experts qualifiés en matière de développement communautaire et ayant pour mission:

- a) d'aider les gouvernements à former des animateurs capables de convaincre les populations rurales des avantages du travail communautaire et de suivre l'exécution des programmes de travail fondés sur la participation active et bénévole de ces populations;
- b) d'aider les administrations nationales responsables à établir leurs programmes de développement communautaire et à suivre l'exécution de ces programmes.

Résolution No 6

Formation de vulgarisateurs

LA CONFERENCE

Reconnaissant

- a) que l'un des besoins les plus grands et les plus urgents de l'Afrique est l'utilisation pratique par les populations rurales des connaissances acquises grâce à la recherche en matière d'agriculture, de foresterie, de pêche, de nutrition et d'économie ménagère;
- b) que le meilleur moyen de parvenir à ce résultat est d'obtenir la participation active des populations, ce qui suppose la constitution de services de vulgarisation bien organisés et dotés, à tous les niveaux, d'un nombre adéquat d'agents qualifiés;
- c) qu'une des pénuries les plus sensibles en Afrique est celle de personnel de vulgarisation qualifié;
- d) que pour pouvoir former convenablement les agents de vulgarisation il faut d'abord posséder des spécialistes de l'enseignement de la vulgarisation;

Consciente de la nécessité de disposer en Afrique d'institutions de recherche et de formation en matière d'enseignement de la vulgarisation;

Prie le Directeur général de faire tout son possible pour qu'il soit institué au plus tôt en Afrique, dans au moins un établissement de langue française et au moins un établissement de langue anglaise, des cours supérieurs d'enseignement de la vulgarisation destinés à former, pour l'agriculture et les secteurs connexes, le cadre d'enseignants, d'inspecteurs et d'administrateurs dont les pays de la région ont besoin dans le domaine de la vulgarisation.

Résolution No 7

Communautés rurales

LA CONFERENCE

Reconnaissant qu'il existe dans de grandes parties de l'Afrique maintes communautés rurales dont les niveaux nutritionnels et les conditions de vie en général ne peuvent, dans l'état actuel des choses, être améliorés qu'en accroissant la productivité du sol et du travail, grâce à une utilisation plus rationnelle des terres et des ressources humaines dans chaque communauté,

Recommande que les Etats Membres de la région

- a) entreprennent une étude sur des communautés rurales représentatives où des mesures ont été prises pour améliorer la productivité et les conditions de vie de la collectivité;
- b) déterminent, pour autant qu'il est possible de s'en assurer, les effets des mesures visant à accroître la production et à améliorer les niveaux de nutrition et les conditions de vie en général des populations intéressées;

Demande au Directeur général de fournir toute l'aide possible à cet effet;

Recommande en outre que cette documentation, lorsqu'elle aura été établie, soit mise à la disposition des Etats Membres sous une forme telle qu'elle puisse servir de guide à ceux qui désirent s'inspirer de l'expérience acquise en matière de planification de l'agriculture et des communautés dans différentes parties de l'Afrique.

5. Conservation et utilisation du sol, de l'eau et de la végétation dans le cadre de la planification régionale et de la planification de l'exploitation agricole

La Conférence a souligné l'impérieuse nécessité d'une planification visant la conservation du sol et des eaux ainsi que l'utilisation des terres, planification qui constitue un moyen fondamental de développer l'agriculture africaine.

L'opinion générale a été que la planification de l'utilisation des terres et de la conservation du sol sont étroitement liées à des méthodes d'exploitation judicieuses, à l'utilisation rationnelle des herbages et à un aménagement forestier satisfaisant. Les ouvrages tels que digues, canaux de drainage, terrasses et autres travaux destinés à contrôler l'écoulement des eaux, constituent des mesures accessoires d'amélioration des terres qui offrent rarement en elles-mêmes une solution durable. Si l'aménagement des terres arables, des terrains de parcours et des terres boisées n'est pas conçu de manière à préserver la productivité du sol et à entretenir un couvert végétatif efficace, la plupart des dispositifs destinés à prévenir l'érosion se révéleront à la longue inopérants. En outre, l'aménagement rationnel des terres arables, des herbages et de la forêt réduisent au minimum la nécessité de recourir à de coûteux ouvrages d'art. Dans maintes régions, les enquêtes et programmes forestiers ont un rôle important à jouer dans la planification de l'utilisation des terres et dans la conservation du sol.

Lorsqu'on dresse des plans en vue d'une meilleure utilisation et de la conservation du sol, il est essentiel de ne pas perdre de vue que les usagers (cultivateurs, bergers, travailleurs forestiers) dépendent de la terre pour leur subsistance et qu'il convient de les aider à en tirer beaucoup plus qu'ils ne l'ont fait par le passé. Cela signifie en pratique, dans la plupart des cas, que l'on doit s'attacher à conserver le sol non par une utilisation plus extensive, qui a pour effet d'abaisser la production, mais par une utilisation plus intensive, par des applications d'engrais et par de meilleures méthodes d'exploitation, qui se traduisent par une augmentation de la production et des revenus au profit de l'ensemble de la région et de ses habitants.

Cela signifie également que la planification de l'utilisation des terres et les programmes de conservation exigent la coopération sincère des agriculteurs. La conservation du sol suppose une participation sans réserve des masses et doit avoir pour effet d'accroître leur bien-être économique et social. Certains pays ont signalé les résultats remarquables qui ont été obtenus en laissant à des comités locaux d'agriculteurs ou à des groupements communautaires ruraux l'initiative et la responsabilité de veiller à la conservation et à la bonne utilisation des terres.

La Conférence a noté qu'il était souvent nécessaire que l'Etat prenne à sa charge une partie des frais afférents à la mise en oeuvre d'un programme de conservation. Certaines méthodes de conservation ont pour

effet de réduire temporairement le revenu des agriculteurs, ou exigent des dépenses qui ne peuvent être couvertes qu'après plusieurs années par l'augmentation des revenus; elles peuvent aussi obliger à déplacer certains agriculteurs. Il a été signalé que les dons ou subventions accordés dans divers cas au titre de programmes spéciaux de conservation ont eu d'excellents effets. De semblables investissements publics sont légitimes et à la longue profitables, puisqu'ils sont destinés à accroître la capacité productive du pays et de ses habitants. On devrait considérer qu'ils sont de même nature que les investissements consacrés aux routes, aux écoles et autres biens d'infrastructure.

La culture itinérante, qui est un mode d'utilisation des terres très répandu en Afrique, suscite de graves préoccupations. Divers programmes ont été appliqués, dont certains visent à améliorer les conditions de la culture itinérante, d'autres à lui substituer un système de culture plus stable. Les résultats ont été minimes ou nuls dans quelques cas, lents dans beaucoup d'autres. Il faudrait disposer de renseignements beaucoup plus complets et la mise en oeuvre de projets-pilotes s'impose comme moyen d'expérimentation.

Les programmes intéressant la culture itinérante devraient dûment tenir compte non seulement des caractéristiques physiques de la région, mais aussi des facteurs économiques et sociaux. Il est souvent nécessaire d'introduire d'autres formes d'exploitation - cultures, élevage, production fourragère, foresterie - plus rentables pour les agriculteurs que la culture itinérante. Mais, s'agissant d'une oeuvre de longue haleine, on a jugé qu'il n'était pas à conseiller de mettre en oeuvre un programme avant d'avoir pris les mesures nécessaires, sur le plan financier et sur le plan de l'administration locale, pour sauvegarder le bien-être de la population.

Pour pouvoir améliorer l'utilisation et la conservation des terres par un effort systématique de planification, il faut effectuer des enquêtes sur les ressources en sol et en eau et sur les conditions écologiques, en accordant la priorité à l'étude des régions où les problèmes se posent sous une forme aiguë. La photographie aérienne abrège beaucoup la durée des prospections et améliore l'exactitude des relevés. Les enquêtes sur les sols et sur les eaux doivent être complétées par des études d'agronomie et de gestion agricole, sur la base desquelles élaborer et exécuter un programme rationnel d'utilisation et de conservation des terres. Si l'on veut obtenir de bons résultats, il faudra étudier sérieusement les problèmes de rentabilité et prévoir les services administratifs et les moyens techniques nécessaires, y compris les voies de communication, les dispositifs de marketing et autres services publics essentiels. Dans la plupart des cas, les projets-pilotes et les démonstrations à échelle réduite seraient préférables aux projets de grande envergure, étant donné que l'extrême variété des conditions physiques et sociales qui prévalent en Afrique complique beaucoup les données du problème. Il a été fait mention de divers plans de colonisation qui montrent la voie à suivre dans le domaine de l'utilisation des terres, de la conservation, de l'emploi des ressources hydrauliques et de la gestion agricole. Des projets-pilotes et démonstrations de

ce genre pourraient être exécutés au titre de la Campagne mondiale contre la faim, car ils contribueraient beaucoup à améliorer la production alimentaire et la nutrition. Il faudrait en outre, autant que possible, les intégrer dans les programmes de développement communautaire.

Il a été recommandé que la FAO aide les pays de la région à exécuter et à amplifier leurs programmes de recherche, d'enseignement et de démonstration en matière d'utilisation des terres et de conservation des sols et des eaux, en les faisant bénéficier de l'expérience et des connaissances acquises dans d'autres parties du monde où se posent des problèmes analogues et en organisant, au moyen d'études régionales, réunions techniques et autres mesures appropriées, un échange de données et de résultats expérimentaux entre les pays d'Afrique. Etant donné que divers pays et diverses organisations telles que la Commission de coopération technique en Afrique au sud du Sahara (CCTA) ont réuni une documentation scientifique considérable sur certains grands problèmes d'utilisation et de conservation des terres, il est souhaitable que ces pays et organisations, de même que la FAO, coopèrent étroitement à ce travail.

La Conférence a adopté la résolution suivante:

Résolution No 8

Conservation et utilisation du sol, de l'eau et de la végétation dans le cadre de la planification régionale et de la planification de l'exploitation agricole

LA CONFERENCE

Notant que le problème de l'eau conditionne l'intensification de la production agricole particulièrement dans les zones arides et semi-arides,

Tenant compte des travaux déjà accomplis en vue de la prospection des ressources en eau et de l'aménagement des eaux de ruissellement, et considérant aussi l'ampleur et la difficulté de ces tâches,

Reconnaissant qu'il est essentiel de procéder le plus tôt possible à un examen précis et complet du problème,

Recommande au Directeur général, en coopération avec d'autres organisations intéressées et spécialement avec la CCTA, d'intensifier les activités en matière de ressources hydrauliques, en se préoccupant particulièrement de prospecter les eaux superficielles et souterraines qui pourraient être utilisées pour l'agriculture, l'élevage ou les besoins de la population;

Invite les gouvernements à mettre en commun l'expérience acquise dans ce domaine, de manière à être en mesure de mieux coordonner leurs programmes.

6. Amélioration des dispositifs de commercialisation

Marketing extérieur des produits agricoles

La Conférence a noté que les produits des cultures occupaient une place prépondérante dans le commerce d'exportation de la plupart des pays de la région africaine. A propos du marketing extérieur, elle a spécialement insisté sur le fait que l'évolution des termes de l'échange défavorisait les exportations de matières premières par rapport aux importations de produits manufacturés et que les cours internationaux étaient incertains et variables. La Conférence a relevé que les activités des bourses de produits pourraient avoir pour effet d'accentuer les fluctuations des prix plutôt que de les réduire.

Les informations courantes publiées sur les produits par la FAO sont très utiles aux pays de la région, étant donné que la plupart d'entre eux n'ont pas encore été en mesure de mettre eux-mêmes sur pied des services de renseignement adéquats. En outre, les études fondamentales sur les tendances à long terme de certains produits et sur les relations entre les produits revêtent la plus grande importance pour la planification, surtout dans les pays qui exportent principalement les produits de cultures arborescentes, qui n'entrent en plein rapport qu'au bout de quatre à huit ans et dont la période productive atteint ou dépasse vingt à trente années.

La Conférence a jugé utiles les informations économiques, les études sur les perspectives des produits et les projections à long terme de la FAO, en particulier les études récentes sur les tendances du cacao et du café. Elle a recommandé que la FAO amplifie et perfectionne ces travaux, notamment en assurant la prompte diffusion aux pays producteurs des nouvelles concernant les produits.

La Conférence a reconnu la valeur du travail accompli par le Comité des produits et par ses organes subsidiaires en vue de mieux faire comprendre sur le plan international la situation et les perspectives des produits; les travaux du Groupe du cacao, du Groupe des agrumes et du Groupe de la noix de coco, qui intéressent particulièrement les pays d'Afrique, ont fait l'objet d'une mention particulière. La Conférence a pris également acte de l'assistance que la FAO apporte aux organismes internationaux qui s'occupent de produits particuliers, par exemple les Conseils internationaux du sucre et du blé et le Groupe du café. Il a été suggéré que la FAO poursuive et intensifie son activité dans ces domaines et qu'elle fasse tout son possible pour mettre au point des mesures qui contribuent plus efficacement à stabiliser les cours internationaux des produits.

Il a été signalé que les transactions au titre de la Public Law 480 des Etats-Unis avaient des effets défavorables sur la demande et sur les prix de certains produits exportés par les pays africains, notamment le tabac. La Conférence espère qu'en suite de la résolution de l'Assemblée

générale des Nations Unies proposant que la FAO intervienne plus activement dans l'organisation de la distribution des produits excédentaires, les exportations commerciales ordinaires auront moins à souffrir de l'influence perturbatrice des opérations d'écoulement des excédents, qui est contraire aux Principes directeurs adoptés par la FAO en la matière.

Amélioration des méthodes de commercialisation, de traitement et d'entreposage des récoltes alimentaires de base et des produits de l'élevage et de la pêche

La nécessité d'améliorer les méthodes et les moyens de commercialisation et de distribution sur les marchés intérieurs a été soulignée. L'un des meilleurs moyens de hâter la transformation en agriculture de marché d'une agriculture qui dépasse à peine, lorsqu'elle le dépasse, le niveau de subsistance, consiste à créer des installations, des méthodes et des systèmes de commercialisation et de distribution plus adéquats, ce qui encouragerait l'exploitant à augmenter et à améliorer sa production, accroissant ainsi ses revenus et son niveau de vie. A l'heure actuelle, l'insuffisance des moyens de stockage, de traitement et de transport, jointe à l'organisation médiocre de la commercialisation et au manque d'information sur les prix et les disponibilités, est la principale cause de l'irrégularité des approvisionnements et des pénuries temporaires dans les centres de consommation. L'amélioration du marketing exige une large gamme de mesures tendant aussi bien à rationaliser les opérations au stade du producteur qu'à créer des moyens de distribution modernes dans les centres de consommation, à constituer des services d'information commerciale et à mettre au point des normes et des classements appropriés.

La tâche d'entreprendre l'amélioration du marketing et de former du personnel spécialisé incombe en grande partie aux gouvernements. Le manque de spécialistes et d'administrateurs expérimentés se fait partout sentir. L'organisation de réunions techniques et de centres de formation, particulièrement en ce qui concerne la commercialisation des cultures vivrières, rendrait donc de grands services aux pays de la région. La Conférence a remercié le Gouvernement de la République du Tchad d'accueillir prochainement la session d'étude FAO/CEA sur l'élevage et sur la commercialisation de la viande. L'opinion unanime a été que pour mettre en oeuvre des programmes d'amélioration du marketing dans la région, il serait nécessaire d'obtenir à l'échelon régional une assistance et des conseils techniques spécialisés.

La Conférence a adopté les résolutions suivantes:

Résolution No 9

Marketing extérieur des produits agricoles

LA CONFERENCE

Considérant

- a) que les pays de la région africaine sont étroitement tributaires des recettes de l'exportation d'un petit nombre de produits agricoles, et que ces recettes sont sujettes à des fluctuations très fréquentes et très marquées;
- b) qu'une planification à long terme est nécessaire, étant donné que les produits exportés par la région proviennent pour une très grande part de plantations d'arbres qui n'entrent pas en rapport avant cinq années ou plus;

Constatant

- a) l'extrême intérêt des informations à jour et dignes de foi que la FAO publie au sujet de la situation et des perspectives des produits;
- b) l'utilité des études de base sur les tendances à long terme de la production, du commerce et des prix de produits déterminés et sur les relations entre produits;

Recommande que le Comité des produits de la FAO et ses groupes d'étude de produits poursuivent leurs travaux sur les problèmes de stabilisation des prix;

Invite le Directeur général, dans toute la mesure des moyens financiers dont il dispose,

- a) à continuer de perfectionner, à la FAO, les services d'analyse et d'information concernant les tendances courantes et les tendances à long terme des produits, et à diffuser des informations **sur** la situation et les perspectives de l'offre et de la demande, afin de réduire les mouvements spéculatifs;
- b) à effectuer des études sur les problèmes de stabilisation des prix, en considérant notamment l'incidence exercée sur les prix par les opérations des bourses internationales de produits;
- c) à étudier les facteurs qui entravent le commerce des produits agricoles entre les pays de la région africaine et les moyens qui permettraient d'éliminer ces difficultés de manière à amplifier au maximum le commerce intra-régional.

Résolution No 10

Amélioration des méthodes de commercialisation, de traitement
et d'entreposage des récoltes alimentaires de base et des produits
de l'élevage et de la pêche

LA CONFERENCE

Reconnaissant toute l'importance que revêt une commercialisation efficace pour accroître les revenus des producteurs et assurer un ravitaillement plus abondant en denrées alimentaires de meilleure qualité, et notamment en lait,

Considérant qu'il y a lieu d'améliorer d'urgence le dispositif de commercialisation dans maints pays de la région africaine;

Recommande que les gouvernements, les institutions publiques et autres institutions, organisations et entreprises accordent une attention spéciale à la création de moyens et d'installations dans le domaine de l'entreposage, de la préservation, du traitement et du transport, indispensables pour satisfaire les besoins de consommation qui augmentent rapidement dans la région;

Recommande au Directeur général:

- a) d'aider les pays de la région à apporter aux techniques et aux méthodes de marketing les améliorations qui s'imposent d'urgence, en leur assurant le concours d'un spécialiste régional;
- b) de convoquer une réunion technique régionale gouvernementale sur la commercialisation intérieure des cultures vivrières.

7. Le rôle des pêches dans la mise en valeur de l'Afrique

La Conférence a souligné l'importance qui s'attache à l'exploitation des ressources de la pêche dans la région, non seulement par les méthodes traditionnelles, mais aussi par des méthodes plus perfectionnées et rendues encore plus productives. Elle a noté que la production totale de poisson enregistrée en Afrique est passée de 380 000 tonnes en 1938 à 1 520 000 en 1953 et à 1 800 000 en 1958. Ce résultat est dû surtout à l'augmentation de la production de farine de poisson dans la région méridionale, en Union Sud-Africaine, dans le sud-ouest africain, et, à un moindre degré, en Angola.

En outre, la production de conserves de poisson a marqué un certain progrès au Maroc. Ces accroissements n'améliorent cependant pas la consommation africaine, car le gros de la production est exporté. Dans d'autres parties de l'Afrique on signale toutefois que le marché intérieur a bénéficié de l'accroissement de la production. Si les recettes des pêcheurs se sont améliorées du fait de cet accroissement, le supplément de production est si faible qu'il laisse pratiquement intact le problème nutritionnel de l'Afrique.

La Conférence a jugé que les grands lacs, les rivières et les eaux endiguées artificiellement (réservoir de Kariba, etc.) offrent la possibilité d'une production de poisson très importante; cependant il faut au préalable étudier à fond les conditions écologiques, les facteurs technologiques et socio-économiques et les problèmes de marketing.

Les possibilités de développer les pêches maritimes selon des conceptions modernes varient en Afrique d'une contrée à l'autre. Le plateau continental est généralement étroit, ce qui complique encore le problème, car le chalutage ferait concurrence à la pêche en pirogue. Cependant, l'utilisation de chaluts pélagiques modernes se révèle très prometteuse, encore qu'elle suppose l'existence de ports de pêche convenables, dont certains pays ont déjà entrepris la construction.

On s'efforce également de moderniser les méthodes traditionnelles de pêche en équipant les pirogues de moteurs hors-bord et en utilisant des engins modernes en matière synthétique. Ceci a déjà entraîné une amélioration considérable des rendements.

On a reconnu l'importance de la pisciculture et la nécessité d'améliorer les méthodes dans les zones de l'intérieur, tout en admettant que les progrès de cet ordre dépendaient dans une grande mesure des méthodes d'éducation et de vulgarisation. Il est donc évident que les bases doivent être jetées en vue de la création de services d'enseignement pratique beaucoup plus étendus, et qu'il se passera un certain temps avant que l'existence de ces services puisse avoir pour résultat de rendre possibles l'exploitation et l'élevage intensifs du poisson.

A propos du développement de la pêche en étang et de la pêche en rivière dans certaines zones septentrionales, il a été noté que la bilharziose et l'enchocercose ("river blindness") entravent ces activités. L'absence de moyens de communications et d'entreposage limite beaucoup les possibilités de développer les pêches intérieures et maritimes, et il est difficile de satisfaire la demande existante en raison de l'inefficacité du système de transport. La nécessité de modifier le dispositif de marketing est évidente.

La Conférence a reconnu l'opportunité d'une aide accrue pour développer les pêches dans la région; elle s'est félicitée d'entendre le Directeur général déclarer que l'on s'efforcerait d'intensifier l'assistance dans le cadre de la Campagne mondiale contre la faim et à d'autres titres.

A sa dixième session, (résolution No 24/59), la Conférence de la FAO a invité le Directeur général à examiner la possibilité de créer, dans la partie occidentale de la région africaine, un organisme qui remplirait un rôle analogue à celui que jouent le Conseil Indo-pacifique des pêches et le Conseil général des pêches pour la Méditerranée dans les régions de leur compétence; à ce propos, la Conférence régionale a noté qu'en dehors des communications de caractère purement scientifique dont la CCTA s'occupe efficacement, il existe d'autres facteurs intéressant le développement des pêches qui devraient faire l'objet d'études et de consultations; c'est le cas, notamment des facteurs économiques et socio-économiques. Au cas où la FAO constituerait un organisme consultatif de ce genre, il conviendrait de veiller à ce qu'il se tienne en contact étroit avec la CCTA, de manière à éviter les doubles emplois.

En vue de la création d'un semblable organisme consultatif permanent, il serait bon que les représentants gouvernementaux et les techniciens des pêches tiennent une réunion à un moment quelconque avant la session de 1961 du Conseil de la FAO. Celui-ci pourrait alors étudier attentivement la question de la création d'une Commission des pêches pour l'Afrique occidentale, ainsi que la forme et le mandat qu'il conviendrait de lui donner.

La Conférence a adopté la résolution suivante:

Résolution No 11

Rôle des pêches dans la mise en valeur de l'Afrique

LA CONFERENCE

Considérant que les pêches peuvent contribuer à améliorer l'alimentation humaine dans les pays de la région africaine et y créer aussi des revenus grâce à l'exportation des disponibilités en excédent des besoins locaux;

Considérant en outre l'intérêt que les gouvernements de la région portent au développement des pêches;

Notant que, même si les tendances de la production et du commerce du poisson et des produits de la pêche ne sont pas nécessairement les mêmes dans toutes les parties de la région, il se pose néanmoins une série de problèmes communs à l'intérieur de sous-régions aisément identifiables;

Consciente des avantages qui pourraient résulter d'une coopération dans la préparation et l'exécution de travaux tendant à mettre en valeur les pêches à l'échelon régional ou sous-régional;

Notant en outre les résolutions en faveur de la constitution d'organismes régionaux des pêches qui ont été adoptées à la dixième session de la Conférence de la FAO [résolution No 24/59] et à la deuxième session de la Commission économique pour l'Afrique [résolution No 14/(II)];

Recommande que le Directeur général de la FAO, en consultation avec la CCTA, invite les fonctionnaires responsables des pêches dans les pays d'Afrique à participer à une réunion au cours de laquelle seront étudiées la structure et la forme qu'il conviendrait de donner à l'organisme régional (ou aux organismes régionaux) des pêches, pour répondre aux besoins particuliers des sous-régions et pour éviter le chevauchement des activités.

C. EXAMEN DE CERTAINES ACTIVITES DE LA FAO DANS LA REGION

1. Campagne mondiale contre la faim

La Campagne mondiale contre la faim a pour but d'éclairer l'opinion publique mondiale de manière que les populations de tous les pays soutiennent les initiatives individuelles et l'action gouvernementale, en vue d'une solution plus rapide des problèmes de la faim et de la malnutrition.

L'idée de cette Campagne est née de la lenteur préoccupante avec laquelle se concrétisaient, dans de nombreuses parties du monde, les objectifs de l'Organisation, qui sont d'assurer aux populations une alimentation quantitativement et qualitativement suffisante et d'élever le niveau de vie des agriculteurs.

A l'appui de la Campagne, il a été souligné qu'une grande partie du monde souffre incontestablement de malnutrition ou de sous-alimentation. Ceci est beaucoup plus apparent dans les pays insuffisamment développés que dans les pays industrialisés plus évolués. La ration énergétique d'environ 60 pour cent de la population mondiale est inférieure à 2 200 calories par jour, alors qu'elle est normalement de 2 700 à 2 800 calories dans les pays évolués. La situation est encore bien plus grave, cependant, si l'on considère la teneur du régime et la ration d'aliments protecteurs et de protéines. Environ 60 pour cent de la population mondiale consomment moins de 15 grammes de protéines animales par jour; cette ration, extrêmement faible, ne représente même pas la moitié de celle des pays les plus industrialisés.

En Afrique, les carences nutritionnelles font que la durée moyenne de la vie est inférieure de moitié à ce qu'elle est dans les pays plus développés et que le taux de mortalité infantile y est de cinq à dix fois plus élevé. Le fait que la population est insuffisamment nourrie réduit aussi sa capacité de fournir un travail productif.

Les opérations prévues dans le cadre de la Campagne se répartissent sous trois chefs : information et éducation, recherche et action. Les premières consistent notamment à rassembler et diffuser, en organisant d'amples débats, une documentation de base sur les causes et les remèdes possibles de la malnutrition et des faibles niveaux de vie. Les secondes comportent des recherches touchant les problèmes majeurs posés par l'utilisation pratique des connaissances et des méthodes scientifiques en vue d'améliorer la production et la nutrition. Enfin, les troisièmes prévoient la mise en oeuvre, au cours des cinq années de la Campagne, de projets d'action destinés à hâter la solution des problèmes alimentaires. La Campagne atteindra son point culminant avec l'organisation de congrès nationaux de l'alimentation et d'un congrès mondial en 1963.

Des contributions importantes ont déjà été versées au Fonds de dépôt de la Campagne constitué par la FAO, et certains projets d'action sont dès maintenant en cours d'exécution. A titre de contribution à la Campagne, l'industrie mondiale des engrais a entrepris, pour un coût de 2 millions de dollars, un programme de vulgarisation, de formation et de démonstrations sur l'utilisation rationnelle des engrais. Des moteurs hors-bord, d'une valeur totale de 1 million de dollars, sont fournis par un fabricant pour équiper des bateaux de pêche. Certains gouvernements se sont déjà engagés à fournir une contribution et l'on espère que d'autres gouvernements, ainsi que des fondations, feront de même.

Les gouvernements de la région africaine pourraient faciliter le déroulement de la Campagne en créant des comités nationaux qui organiseraient une campagne éducative, diffuseraient des informations et encourageraient les discussions, de manière à susciter l'intérêt de l'opinion publique et à obtenir son appui; ils pourraient en outre élaborer des projets d'action supplémentaires pour accélérer le développement agricole et le développement économique en général.

Bien que la Campagne mette l'accent sur l'alimentation et l'agriculture, il a été reconnu que cette dernière constitue dans tous les cas le secteur-clé du développement économique et que l'objectif final est d'assurer à chacun les aliments du type voulu en quantités plus abondantes, tout en augmentant la prospérité générale, surtout dans les pays insuffisamment développés.

La Conférence a donné son appui enthousiaste à la Campagne mondiale contre la faim et un certain nombre de délégués ont fait savoir que leurs gouvernements approuvaient fermement ses objectifs et s'étaient engagés à faire tout ce qui serait en leur pouvoir pour qu'elle aboutisse.

La Conférence a adopté les résolutions suivantes:

Résolution No 12

Campagne mondiale contre la faim

LA CONFERENCE

Constatant que la sous-alimentation et la malnutrition sévissent encore largement dans le monde et que la situation pourrait encore s'aggraver en conséquence du rapide accroissement démographique, spécialement dans les pays en voie de développement;

Rappelant qu'à sa dixième session (Résolution 13/59) la Conférence de la FAO a autorisé, avec l'appui unanime des Etats Membres, le lancement d'une Campagne mondiale contre la faim, dirigée et coordonnée dans son ensemble par la FAO;

Considérant qu'au cours de ces dernières années le taux d'expansion de la production agricole dans la région africaine a généralement été inférieur à celui de l'accroissement démographique et plus encore insuffisant pour assurer aux populations un régime alimentaire satisfaisant; et qu'il y a lieu par conséquent d'accorder à la Campagne une attention et un appui particuliers;

Recommande

- a) que les Etats Membres de la région africaine qui ne l'ont pas encore fait constituent des comités nationaux de la Campagne pour préparer et soutenir l'action sur le plan national;
- b) que les gouvernements de la région élaborent des programmes nationaux en ce qui concerne i) l'information et l'éducation, en coopération avec des groupements civiques; ii) les travaux de recherche, en coopération avec des fondations philanthropiques ainsi qu'avec d'autres pays où se posent des problèmes analogues, pour hâter la solution de problèmes techniques-clé importants pour leur développement; iii) les projets d'action nationaux. Il devrait s'agir de projets supplémentaires, revêtant une haute priorité et qui, en répondant à certains besoins critiques, permettraient d'accélérer le développement du pays intéressé. Au cas où les ressources intérieures seraient insuffisantes pour la réalisation de ces projets, il conviendrait d'en aviser le Directeur général, afin qu'il examine la possibilité d'obtenir une aide internationale, soit du Fonds de dépôt de la Campagne contre la faim, soit de diverses organisations de caractère non gouvernemental (tels que les groupements confessionnels) qui seraient disposées à financer certains projets nationaux d'importance majeure;
- c) que chaque Etat Membre de la région adopte, dans la langue ou les langues du pays, un titre équivalent à celui de la Campagne et que ce titre figure en tête de toute correspondance relative à la Campagne;
- d) que les gouvernements des pays de la région, en coopération avec l'Union postale internationale, autorisent l'émission de timbres-poste spéciaux à l'occasion de la Campagne.

Résolution No 13

L'utilisation des engrais dans le cadre de la
Campagne mondiale contre la faim

LA CONFERENCE

Considérant que les engrais sont appelés à jouer un rôle important dans le relèvement de la production agricole et des niveaux de vie des pays africains;

Considérant que la FAO a proposé le lancement d'un programme mondial des engrais, soutenu par des contributions de l'industrie mondiale des engrais dans le cadre de la Campagne contre la faim;

Reconnaissant que les engrais donnent les meilleurs résultats lorsqu'ils sont utilisés en association avec d'autres techniques perfectionnées de culture et de gestion agricole;

Reconnaissant que, dans bien des cas, des facteurs d'ordre économique et social entravent beaucoup le développement de l'utilisation des engrais;

Recommande que le Directeur général étudie la possibilité de constituer, en coopération avec la CCTA, un groupe de travail des engrais pour l'Afrique ayant pour mission:

- a) d'étudier, sur le plan régional, les problèmes techniques et économiques de la fertilisation des sols en relation avec les autres techniques perfectionnées à mettre en oeuvre,
- b) de rechercher les moyens d'éliminer les facteurs économiques et sociaux qui font obstacle à l'utilisation des engrais, en considérant notamment la possibilité d'établir des fabriques d'engrais dans des centres stratégiques de la région;

Recommande en outre que des groupes consultatifs nationaux des engrais soient constitués sous l'égide des Comités nationaux de la Campagne contre la faim; que ces groupes examinent l'opportunité d'arrêter des programmes d'action dans le domaine des engrais, qu'ils présentent des recommandations à leurs gouvernements et qu'ils facilitent les activités nationales qui seront entreprises avec l'aide de la FAO, grâce aux fonds réunis au titre de la Campagne mondiale contre la faim.

2. Campagne mondiale des semences

La Conférence s'est beaucoup intéressée à la Campagne mondiale des semences qui a été lancée en 1957 à la neuvième session de la Conférence de la FAO et qui doit culminer en 1961, "Année mondiale de la semence". La Conférence a noté également avec satisfaction que la Campagne était vigoureusement appuyée par les gouvernements et par diverses organisations.

Les programmes mis au point dans les divers pays pour atteindre les objectifs de la Campagne ont fait l'objet d'exposés, de même que les initiatives ultérieures que l'on envisage de prendre pour l'Année mondiale de la semence. On a souligné le rôle important des institutions de recherche qui améliorent les semences agricoles, notamment par la sélection et la génétique. Il a été fait mention des liens étroits qui existent entre la Campagne mondiale des semences et la Campagne mondiale contre la faim.

La Conférence a reconnu combien il importait de procurer le matériel génétique nécessaire aux travaux des sélectionneurs en recherchant du plasma germinatif nouveau et en organisant des collections vivantes de plantes de culture.

La Conférence a reconnu également l'interdépendance des divers facteurs qui concourent à la production agricole; les façons culturales et les applications d'engrais, par exemple, ne donnent pas de résultats valables si les semences utilisées n'ont pas la viabilité nécessaire ou les caractères génétiques requis; d'un autre côté, l'emploi de semences améliorées n'est pas à lui seul une garantie de succès, si tous les autres facteurs de production - travail du sol, lutte contre les maladies, etc. - sont négligés.

De même qu'il est nécessaire d'harmoniser convenablement les divers facteurs de production si l'on veut avoir de bonnes récoltes, il importe de coordonner judicieusement les services et les activités concernant par exemple la sélection végétale, la multiplication et la distribution des semences, la vulgarisation et la formation agricoles, afin que l'exploitant reçoive des semences du type voulu en quantité suffisante, et qu'il en fasse usage pour améliorer sa production.

3. Développement des statistiques agricoles en Afrique

La Conférence a reconnu qu'il était indispensable de réunir des données statistiques de base valables pour pouvoir formuler des plans de développement agricole capables d'assurer des niveaux de nutrition plus satisfaisants à la population de plus en plus nombreuse de la région. Actuellement, les statistiques agricoles de plusieurs pays portent uniquement sur le commerce extérieur et sur les principales cultures de rapport. La Conférence a donc particulièrement souligné la nécessité de recueillir des statistiques sur les cultures vivrières.

Passant en revue les diverses activités de la FAO destinées à améliorer les statistiques agricoles de l'Afrique, particulièrement dans le domaine méthodologique, la Conférence a fait spécialement mention des travaux qui ont trait à la prévision de la production de cacao en Afrique occidentale. Un intérêt considérable s'attache également à l'utilisation croissante des techniques de sondage dans les recensements et les enquêtes. A cet égard, la Conférence a noté que de nombreux pays d'Afrique envisagent d'organiser des recensements agricoles par sondage. L'utilité de compléter ces sondages par des enquêtes détaillées auprès des exploitants a été également soulignée.

Le manque de personnel apte à préparer et conduire des enquêtes statistiques est l'un des problèmes les plus importants auxquels doivent faire face la plupart des pays d'Afrique. La nécessité de former des cadres moyens pour diriger les travaux sur le terrain a été également évoquée. La Conférence a reconnu l'utilité des centres de formation et des séminaires régionaux qu'organise la FAO; elle a noté avec satisfaction que l'on préparait une session régionale d'études sur "L'analyse, l'évaluation et l'utilisation des résultats des recensements agricoles" qui se tiendra à Nairobi en mars 1961.

Etant donné que l'agriculture joue un rôle dominant dans l'économie de la plupart des pays africains, il sera vraisemblablement donné une haute priorité au développement des statistiques agricoles dans l'établissement des plans à long terme d'amélioration des statistiques recommandés par la Commission économique pour l'Afrique.

La Conférence a reconnu qu'il importait d'utiliser des techniques statistiques modernes pour la préparation du dispositif des essais agronomiques et pour l'interprétation de leurs résultats; elle a noté également qu'un biométricien devrait être appelé à collaborer à ces travaux.

La Conférence a adopté la résolution suivante:

Résolution No 14

Développement des statistiques agricoles

LA CONFERENCE

Constatant avec préoccupation que les statistiques agricoles de base dont on aurait besoin pour mieux formuler les plans de développement et les politiques agricoles font le plus souvent défaut;

Reconnaissant que cette insuffisance est due surtout à la pénurie de personnel qualifié et à l'absence d'une méthodologie statistique adaptée aux caractéristiques propres de l'agriculture africaine, telles que la culture itinérante, les récoltes continues et partielles, l'élevage nomade, etc.;

Se rendant compte que seules l'expérience et la recherche en milieu africain permettraient de mettre au point une pareille méthodologie statistique;

Recommande que le Directeur général, en coopération avec la CEA, contribue à la préparation et à l'exécution d'enquêtes-pilotes par sondage sur l'agriculture de pays choisis, en vue de suggérer la meilleure méthodologie statistique qui puisse être adoptée par les divers pays de la région;

Demande au Directeur général d'aider, autant que possible, les Etats Membres de la région à former du personnel pour procéder aux enquêtes statistiques.

4. Mesures destinées à stimuler les enquêtes de consommation alimentaire

La Conférence a souligné qu'il importait d'obtenir des données statistiques précises sur la qualité et la quantité des aliments consommés par les divers secteurs de la population dans chaque pays. Le progrès de l'urbanisation, qui change les habitudes alimentaires des ex-ruraux, rend cette tâche encore plus nécessaire, si l'on veut prévoir l'évolution probable de la consommation alimentaire dans les pays africains, dont la population augmente et se modifie rapidement.

La consommation alimentaire par habitant diffère beaucoup d'un secteur de la population à l'autre et d'une région à l'autre, même à l'intérieur de petits pays. Il est dangereux de tirer des conclusions trop générales d'enquêtes effectuées dans des zones restreintes, sur des secteurs étroits de la population, ou pendant des périodes trop courtes.

La Conférence a rappelé qu'au cours de sa dixième session (résolution 34/59) la Conférence de la FAO avait invité les pays à faire de nouveaux efforts pour organiser des enquêtes approfondies sur la consommation alimentaire de différents secteurs de leurs populations. Elle a noté également avec satisfaction les diverses mesures que prend la FAO pour aider les pays dans ce domaine: préparation d'un programme d'enquêtes de consommation alimentaire, d'un manuel sur la méthodologie statistique à employer à cette fin, etc. La Conférence attache une importance considérable à l'organisation de centres régionaux de perfectionnement à l'intention du personnel chargé d'enquêter sur la consommation alimentaire.

La possibilité d'utiliser la méthode des bilans des disponibilités alimentaires pour évaluer les quantités d'aliments offertes à la consommation humaine a été également évoquée. A ce propos toutefois, la Conférence a noté que les deux méthodes considérées ne portent pas sur le même objet et ne fournissent donc pas des données interchangeables ou directement comparables.

La Conférence a souligné qu'il était nécessaire que les statisticiens et les nutritionnistes collaborent à la préparation et à l'exécution des enquêtes de consommation alimentaire, ainsi qu'à l'analyse et à l'interprétation de leurs résultats.

5. Lutte contre le criquet pèlerin

La Conférence est consciente de la gravité du fléau acridien et de l'ampleur des ravages que le criquet pèlerin inflige aux zones agricoles et pastorales de l'Afrique du Nord et de l'Afrique orientale, aussi bien que de l'Asie du Sud-Ouest.

Les délégués ont été informés des activités du Comité consultatif technique de la FAO pour la lutte contre le criquet pèlerin, ainsi que du projet du Fonds spécial des Nations Unies tendant à mettre au point un mécanisme pour traiter à la base, et de façon globale, le problème acridien.

La Conférence a pris acte de l'accord intervenu lors d'une réunion spéciale des gouvernements participants, tenue à Rome en avril 1960, au sujet du plan d'opérations et du budget y relatif.

Elle a aussi été informée des mesures déjà prises pour exécuter ce plan et des activités prévues pour l'avenir immédiat dans les quatre domaines d'action dont traite le projet, à savoir: enquêtes écologiques, recherche de base, formation technique et recherches pratiques.

La Conférence a été vivement intéressée par ce projet, qui offre selon elle un exemple éloquent des possibilités de coopération intergouvernementale pour la solution de problèmes importants, d'une portée régionale et internationale considérable. Il a été relevé que le caractère migrateur et grégaire du criquet pèlerin et l'existence de nombreux lieux de ponte souvent éloignés des zones qui souffrent des ravages causés par le fléau exigent que l'on adopte des programmes d'action globaux, dont l'exécution ne saurait être gênée par des limitations géographiques ou l'existence de frontières nationales.

Certains délégués ont déclaré que si les précédentes invasions d'essaims de criquets pèlerins n'ont pas provoqué de sérieux dommages dans leur pays, la menace existe néanmoins pour les zones qui ne sont pas suffisamment éloignées des lieux de ponte.

Même les pays qui ne sont pas normalement exposés aux attaques du criquet pèlerin se sont montrés intéressés par le projet; ils espèrent, en effet, que les recherches et les enquêtes effectuées à propos du criquet pèlerin contribueront à faire mieux connaître la biologie d'espèces voisines qui attaquent les régions agricoles de leurs propres territoires, et permettront d'apprendre à les combattre.

La valeur de la contribution des organisations internationales qui collaborent avec la FAO à la mise en oeuvre du projet a généralement été reconnue; on a cependant souligné que le succès final des opérations est en grande partie subordonné aux mesures que devront prendre les différents gouvernements par l'entremise de leurs centres de recherche et de leurs stations expérimentales, ainsi qu'au moyen de campagnes anti-acridiennes. A ce propos, il a été donné acte de l'important travail déjà accompli par des organisations nationales et internationales, notamment en Afrique du Nord, en ce qui concerne l'étude du criquet pèlerin et la lutte contre ce fléau, et l'on a exprimé l'espoir que ces travaux seraient poursuivis avec une intensité au moins égale.

La Conférence a adopté la résolution suivante :

Résolution No 15

Lutte anti-acridienne

LA CONFERENCE

Reconnaissant la nécessité de mener une action d'envergure contre le criquet pèlerin dans les zones d'Afrique où sévit ce fléau;

Consciente que l'immensité de l'aire de dispersion de cet acridien rend nécessaires l'entière collaboration et la mise en commun des ressources de tous les pays intéressés;

Ayant pris note avec satisfaction de la mise en oeuvre du projet du Fonds spécial des Nations Unies relatif au criquet pèlerin;

Recommande que les gouvernements intéressés maintiennent et renforcent les organismes régionaux existants et encouragent la coopération avec d'autres gouvernements de la région;

Invite le Directeur général à rechercher, pour l'exécution du projet inter-régional de lutte contre le criquet pèlerin, la collaboration des organismes en question et, si possible, à leur donner un appui.

6. Services d'information agricole

La Conférence a reconnu tout l'intérêt que présentent les services d'information agricole, tant pour assister dans leur tâche les services de vulgarisation agricole que pour amener les milieux officiels et le grand public à prendre conscience de l'importance de l'agriculture dans l'économie générale. Il est difficile de tracer la ligne de démarcation entre les services d'information et les services de vulgarisation, étant donné qu'ils s'épaulent réciproquement et sont plus ou moins interdépendants.

Pour être efficace, un service d'information devait pouvoir compter sur un personnel spécialisé et hautement compétent. Plusieurs pays ont adopté des programmes spéciaux pour constituer un cadre de spécialistes sachant utiliser les divers moyens d'information; certains disposent d'établissements de formation qui pourraient accueillir des candidats provenant d'autres pays africains.

La Conférence a reconnu aussi l'intérêt que revêtent, du point de vue de l'information, les publications de la FAO, lesquelles peuvent être adaptées de manière à répondre à divers besoins nationaux. La FAO ne peut pas prétendre atteindre directement le grand public, mais elle fournit un matériel de base dans lequel les services nationaux d'information peuvent puiser une documentation utile. Il serait bon néanmoins que la FAO aide les Etats Membres à comparer les connaissances théoriques et pratiques qu'ils possèdent dans ce domaine, et la Conférence a noté avec satisfaction que l'Organisation compte affecter prochainement au Bureau régional d'Accra un conseiller en matière d'information.

La Conférence a souligné l'importance des émissions radiophoniques rurales en tant que moyen de toucher de vastes secteurs de la population et d'atteindre les provinces les plus reculées. L'essor de la télévision ouvre de nouvelles possibilités d'attirer l'attention du public sur les problèmes et les méthodes agricoles. Plusieurs pays font circuler dans les zones rurales des groupes mobiles de projection cinématographique et la FAO pourrait faciliter cette entreprise en fournissant périodiquement la liste des films agricoles disponibles. Certains pays produisent eux-mêmes des films éducatifs.

L'affiche, la photographie, les expositions, l'image, les clichés et les films fixes ont été employés avec succès dans les programmes nationaux d'information et de vulgarisation, aussi bien à l'école que dans les villages. Dans les zones desservies par les messageries de journaux et périodiques, ces moyens devraient être pleinement utilisés.

La Conférence a invité les Etats Membres à solliciter l'assistance de la FAO et d'autres institutions des Nations Unies, ainsi que celle d'organismes bilatéraux, pour l'octroi de bourses et l'organisation de stages de formation qui permettront de constituer des services nationaux d'information plus efficaces.

7. Incidence des rapports de réunion sur le plan des politiques

i) Centre FAO/CCTA de développement de la vulgarisation agricole en Afrique occidentale

Ayant examiné les questions de principe soulevées par ce Centre, qui s'est tenu à Ibadan, Nigeria, du 7 au 17 juillet 1959, la Conférence, qui avait déjà souligné la nécessité impérieuse de constituer des services efficaces de vulgarisation en faveur du développement rural, a pleinement approuvé les recommandations du Centre.

ii) Réunion CCTA/FAO sur le Tisserin (Quelea)

La Conférence, en prenant note du rapport du colloque sur le tisserin (Quelea), tenu à Bamako, République du Mali, du 17 au 21 mai 1960, a souligné que tous les gouvernements intéressés devraient agir de concert contre ce fléau, et qu'il importait en particulier de coordonner l'action d'Etats voisins.

On s'est accordé à reconnaître la nécessité d'échanges rapides de renseignements entre les responsables techniques et politiques. Il est apparu, cependant, que si l'on voulait toucher immédiatement les personnes compétentes, il fallait suivre des filières appropriées.

Etant donné que, malgré les mesures déjà adoptées, les tisserins provoquent des ravages considérables, il conviendrait d'amplifier les travaux de recherche de tout genre en vue d'améliorer les moyens de lutte; il serait particulièrement utile d'étudier les moeurs et l'aire de distribution de ces oiseaux.

La Conférence a approuvé la recommandation du Colloque CCTA/FAO, demandant l'octroi d'une assistance internationale pour faciliter les échanges d'information, stimuler la recherche et organiser la lutte sur une base régionale.

iii) Centre de perfectionnement FAO/CEA sur la politique agraire en Afrique orientale et centrale

La Conférence a approuvé les conclusions du Centre de perfectionnement FAO/CEA sur la politique agraire en Afrique orientale et centrale, qui a eu lieu à Fort Portal, Ouganda, en octobre 1960; en même temps, elle a suggéré qu'il serait très utile aux Etats Membres d'Afrique occidentale que des centres analogues soient organisés au sujet de la savane et des zones arides et semi-arides.

iv) Première Conférence internationale FAO/CCTA sur la production de la banane

La Conférence a pris note du rapport de cette réunion (12-19 octobre 1960, Abidjan, Côte d'Ivoire), qui contient plusieurs recommandations techniques importantes.

v) Première réunion technique de la FAO sur la production du café et la protection des caféiers

La Conférence a pris note du rapport de cette réunion, qui avait pour objet l'étude des problèmes techniques posés par la production, la protection et le traitement du café, et qui s'est tenue à Abidjan du 21 au 29 octobre 1960. La Conférence a approuvé les recommandations contenues dans le rapport et en particulier la demande tendant à ce que le Directeur général prenne des dispositions pour créer un Groupe de travail technique FAO de la production du café.

vi) Première session de la Commission des forêts pour l'Afrique

La Conférence a été saisie d'un résumé du rapport de la première session de la Commission des forêts pour l'Afrique, qui s'est tenue à Ibadan, Nigeria, du 31 octobre au 7 novembre 1960. Ce document lui a été présenté par le Président de la Commission, M. Olu Akpata, Conservateur en chef des forêts, région occidentale du Nigeria. La Conférence a noté avec satisfaction que le Directeur général avait été en mesure de convoquer cette réunion si peu de temps après que la Conférence de la FAO, eût recommandé, à sa session de 1959, de constituer la Commission.

La Conférence a noté la situation paradoxale dans laquelle se trouve la région africaine, qui possède l'une des plus grandes réserves de bois du monde et qui, tout en ayant un commerce d'exportation appréciable, importe dans l'ensemble beaucoup plus de bois et de produits dérivés qu'elle n'en exporte. L'écart ne fera du reste qu'augmenter, à moins que des mesures d'une grande portée ne soient prises immédiatement. L'expansion de la foresterie est nécessaire non seulement pour améliorer les disponibilités de devises, mais aussi pour fournir à la population les bois et produits dérivés dont elle a besoin en quantités croissantes. La Conférence a fait sienne l'opinion de la Commission selon laquelle il est indispensable que tous les pays s'assurent, s'ils ne l'ont pas déjà fait, que leur politique forestière répond à l'évolution des besoins économiques et prévoient les moyens de l'appliquer. La FAO a été invitée à fournir des avis en la matière.

La Conférence a accueilli avec satisfaction l'étude FAO/CEA sur les ressources et les besoins en bois. On a souligné combien il était important que chaque pays constitue des services forestiers dotés à tous les échelons d'un personnel compétent et disposant des moyens financiers nécessaires pour une période étendue, autant que possible indépendamment des budgets annuels. Un programme général de recherche doit également être mis sur pied pour l'ensemble de la région. La Conférence a appelé l'attention sur le fait

qu'une aide pourrait être obtenue du Fonds spécial des Nations Unies, au titre de l'éducation et de la recherche. En outre, une campagne d'éducation des masses est nécessaire pour pouvoir compter sur une opinion publique éclairée et disposée à coopérer.

La Conférence a noté que la Commission avait constitué deux groupes de travail pour s'occuper de questions auxquelles elle attache une importance particulière. Le premier de ces groupes traitera de la mise en valeur des savanes, en particulier par la création de plantations forestières. Le deuxième étudiera l'ensemble de la question de la faune sauvage et de son habitat; il préparera notamment un projet de convention pour l'Afrique, basée sur le concept de la conservation de la faune sauvage par son utilisation contrôlée. La Conférence a remercié le Gouvernement du Nigeria des excellentes dispositions qu'il a prises pour la session de la Commission des forêts. Considérant l'importance de la foresterie pour l'ensemble du développement agricole, économique et social de la région, la Conférence a exprimé l'espoir que les Etats Membres et le Directeur général de la FAO feraient tout leur possible pour aider la Commission à exécuter le programme de travail très concret qu'elle s'est fixé.

D. ORIENTATION FUTURE DES ACTIVITES DE LA FAO DANS LA REGION

La plupart des recommandations de la Conférence touchant l'orientation future des activités de la FAO dans la région africaine ont trouvé place dans les chapitres précédents du présent rapport.

Au cours de sa déclaration finale, le Directeur général a résumé les principaux points des nombreuses interventions dans lesquelles les délégués avaient indiqué les mesures les plus urgentes à prendre pour développer l'agriculture, les pêches et les forêts et pour améliorer les niveaux nutritionnels dans la région. Le Directeur général a indiqué comment la FAO amplifiera ses activités afin d'aider les pays dans leurs efforts. Le texte du discours du Directeur général figure à l'Annexe IV du présent rapport.

Au cours du débat qu'elle a consacré aux activités futures de la FAO dans la région, la Conférence a remarqué que l'Organisation y avait déjà fait oeuvre utile, malgré ses ressources budgétaires limitées. Elle a estimé, néanmoins, que vu la nécessité d'agir sans délai pour améliorer rapidement, en particulier dans les pays qui ont récemment accédé à l'indépendance, la situation de l'agriculture africaine qui, à l'heure actuelle, est souvent insatisfaisante, le Directeur général devrait s'efforcer, dans son programme de travail pour 1962/63, d'attribuer des crédits plus importants au Bureau régional pour l'Afrique, de manière à le doter d'un personnel technique assez nombreux pour pouvoir assurer à la région les services indispensables.

Etant donné qu'il existe en Afrique un grand nombre de nations d'expression française, la Conférence a demandé également qu'en renforçant le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique le Directeur général continue de veiller à y affecter du personnel d'expression française aussi bien que d'expression anglaise.

La Conférence a noté avec satisfaction que des crédits accrus avaient été mis à la disposition des pays de la région africaine au titre du Programme élargi d'assistance technique. Elle a cependant invité le Directeur général à appeler l'attention de tous les Etats Membres de la FAO sur l'insuffisance des fonds dont dispose l'Organisation pour faire face aux demandes d'assistance des pays de la région africaine, et sur la pénurie générale de techniciens dont le concours est nécessaire en Afrique.

La Conférence a recommandé que les pays, lorsqu'ils demandent à obtenir des services d'experts au titre du PEAT et d'autres programmes, se préoccupent en même temps de fournir du personnel de contre-partie approprié. A cet égard, le Directeur général a été prié de veiller à ce que chaque pays auquel un expert sera affecté donne la priorité à la formation de personnel local, de façon qu'après le départ de l'expert ce personnel puisse poursuivre convenablement l'exécution des projets de développement pour lesquels son assistance a été sollicitée.

Au cours des débats sur les divers points de l'ordre du jour, la Conférence a souligné à plusieurs reprises la nécessité de diffuser en temps utile des informations techniques et économiques. Elle a adopté en conséquence la résolution suivante:

Résolution No 16

Information technique et économique

LA CONFERENCE

Reconnaissant qu'il n'existe pas en Afrique d'information adéquate sur les recherches et autres activités entreprises dans des régions présentant des analogies;

Notant que cette lacune risque d'entraîner des dépenses inutiles ou la répétition d'erreurs qui pourraient être évitées;

Invite le Directeur général à prendre en considération, lorsqu'il établira son futur programme de documentation, la nécessité de publier des monographies ou des bulletins d'information technique et économique sur les travaux réalisés, en cours ou envisagés dans les domaines de l'agriculture, des pêches, des forêts et de la nutrition.

La Conférence a souligné une fois de plus l'importance de la production céréalière dans les zones sahélienne et sub-sahélienne de l'Afrique au sud du Sahara. Elle a adopté en conséquence la résolution suivante:

Résolution No 17

Amélioration de la production des mils et sorghos

LA CONFERENCE

Reconnaissant que l'efficacité des actions dépend de la coopération dans la recherche de solutions des problèmes communs;

Constatant les résultats obtenus par la Commission internationale du riz;

Demande au Directeur général d'envisager de convoquer des réunions régionales pour les pays soumis à une même écologie et ayant les mêmes problèmes, et en particulier une réunion régionale pour les zones sahélienne, et sub-sahélienne, où seraient principalement traitées les questions d'amélioration de la production des mils et sorghos; cette réunion devrait comporter des groupes de travail de sélectionneurs et de spécialistes de la fertilisation;

Demande en outre que la FAO, en collaboration avec la CCTA, envisage de publier un catalogue des souches génétiques de mil et de sorgho.

Il a été fait mention à plusieurs reprises au cours des débats de la nécessité d'employer au mieux le personnel qualifié, en particulier dans le domaine de la recherche. En conséquence, la Conférence a adopté la résolution suivante:

Résolution No 18

Instituts, stations et laboratoires de recherche

LA CONFERENCE

Consciente de l'importance du rôle que sont susceptibles de jouer les instituts, stations et laboratoires de recherche qui travaillent en Afrique dans les différents domaines de l'agriculture entendue dans son sens le plus large, incluant les forêts, les pêches, etc., et dans le domaine de la nutrition;

Soucieuse d'éviter la dispersion des efforts, qui pourrait parfois conduire à entreprendre des travaux parallèles qui eussent pu être effectués plus efficacement et à un moindre coût grâce à de meilleures liaisons et à une coopération internationale plus étroite;

Persuadée au surplus qu'une certaine concentration des moyens, outre l'accroissement de l'efficacité, est susceptible de libérer des crédits, du personnel et du matériel qui pourront être affectés à d'autres tâches qu'il eût autrement été impossible d'entreprendre;

Du égard à l'importance des tâches à accomplir et afin de tirer le maximum de bénéfice des travaux qui sont effectués dans ces divers établissements;

Demande que les Etats Membres fassent connaître au Directeur général, avec toutes les précisions utiles, les instituts, stations et laboratoires de recherche nationaux qui seraient susceptibles d'aider d'autres pays en accueillant des chercheurs et des stagiaires ou en mettant à disposition les fournitures, le matériel ou d'autres services disponibles;

Prie le Directeur général, en coopération avec la CCTA, de porter ces indications à la connaissance des Etats Membres de la région;

Recommande aux différents pays de la région de se prévaloir de ces facilités et, le cas échéant, d'apporter leur concours et leur appui auxdits établissements;

Recommande en outre au Directeur général d'aider, sur leur demande, les Etats Membres, en leur fournissant des spécialistes de la recherche pour faire démarrer et aider à exécuter des programmes de recherche, jusqu'au moment où la relève pourra être assurée par un personnel national ayant reçu la formation voulue. On pourra compter sur ce personnel si des instituts de formation en matière de recherche sont créés dans la région par la FAO, en collaboration avec la CCTA.

RESUME DES RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LA CONFERENCE

Pages

(a) Résolutions visant des mesures à prendre par les gouvernements

- Passage de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de marché (Résolution No 2) 13-14
- effectuer des enquêtes individuelles destinées à établir les besoins nationaux en matière d'aide extérieure pour améliorer l'agriculture
- Problèmes nutritionnels (Résolution No 3) 17-18
- élaborer des programmes en vue de l'élimination rapide des carences nutritionnelles
 - se préoccuper sans délai d'organiser l'enseignement de la nutrition à tous les niveaux.
- Communautés rurales (Résolution No 7) 25
- entreprendre une étude sur des communautés rurales représentatives où le développement communautaire a donné de bons résultats et déterminer les effets de mesures particulières prises dans ce domaine
- Conservation et utilisation du sol, de l'eau et de la végétation dans le cadre de la planification régionale et de la planification agricole (Résolution No 8) 28
- mettre en commun l'expérience acquise en matière d'enquêtes sur les ressources hydrauliques, afin que les programmes puissent être mieux coordonnés
- Amélioration des dispositifs de commercialisation, de traitement et d'entreposage des récoltes alimentaires de base et des produits de l'élevage et de la pêche (Résolution No 10) 32
- accorder une attention spéciale à la création des moyens essentiels de commercialisation
- Campagne mondiale contre la faim (Résolution No 12) 37-38
- constituer des comités nationaux de la Campagne
 - élaborer des programmes nationaux en ce qui concerne l'information et l'éducation, la recherche et les projets d'action
 - adopter, dans la langue ou les langues du pays, un titre équivalent à celui de la Campagne
 - autoriser l'émission de timbres-poste spéciaux à l'occasion de la Campagne
- Campagne mondiale contre la faim (Résolution No 13) 39
- constituer des groupes consultatifs nationaux des engrais sous l'égide des comités nationaux de la Campagne contre la faim, pour examiner l'opportunité d'arrêter des programmes d'action dans le domaine des engrais

Lutte antiacridienne (Résolution No 15)

44

- maintenir et renforcer les organismes régionaux existants et encourager dans la région la coopération intergouvernementale en matière de lutte antiacridienne

Instituts, stations et laboratoires de recherche (Résolution No 18)

51

- faire connaître au Directeur général les instituts, stations et laboratoires de recherche nationaux qui seraient susceptibles de mettre des moyens de recherche et de perfectionnement à la disposition des stagiaires d'autres pays
- se prévaloir de ces facilités et apporter aide et appui auxdits établissements.

(b) Résolutions visant des mesures à prendre par le Directeur général

Etablissement des programmes et plans agricoles (Résolution No 1)

12-13

- organiser, en coopération avec la CEA, une session d'étude sur les méthodes d'établissement des programmes de développement agricole
- établir un plan-cadre pour le développement agricole de l'Afrique
- entreprendre des études dans certains pays en s'inspirant du Projet de développement méditerranéen

Passage de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de marché (Résolution No 2)

13-14

- préparer et aider à exécuter un plan en vue d'améliorer l'agriculture de façon très substantielle au cours des 5 à 10 prochaines années
- veiller à ce que les Etats Membres signalent les dispositions qu'ils auront prises pour améliorer l'agriculture et indiquent également dans quelles mesures l'agriculture de subsistance se sera transformée en agriculture de marché

Problèmes nutritionnels (Résolution No 3)

17-18

- faciliter la mise au point de normes nutritionnelles, ainsi que la préparation et l'exécution d'enquêtes de consommation alimentaire et les recherches à long terme sur les problèmes alimentaires et nutritionnels
- donner des avis au sujet de la création de conseils de la nutrition
- s'employer, en collaboration avec l'OMS, à définir un indice permettant de mesurer l'efficacité des programmes nationaux visant l'élimination des carences nutritionnelles

<u>Aspects techniques de la diversification de l'agriculture</u> (Résolution No 4)	20
- rassembler et distribuer, en collaboration avec d'autres organisations internationales, des renseignements sur l'écologie de diverses contrées d'Afrique et d'autres pays du monde qui présentent des conditions climatiques analogues	
- aider à effectuer des enquêtes écologiques	
<u>Recrutement d'animateurs ruraux</u> (Résolution No 5)	23-24
- aider les gouvernements à former des animateurs	
- aider les administrations nationales à établir et à exécuter des programmes de développement communautaire	
<u>Formation de vulgarisateurs</u> (Résolution No 6)	24-25
- encourager la création de cours supérieurs d'enseignement de la vulgarisation	
<u>Communautés rurales</u> (Résolution No 7)	25
- aider à obtenir des renseignements sur les programmes de développement communautaire qui ont donné de bons résultats et mettre cette documentation à la disposition des Etats Membres	
<u>Conservation et utilisation du sol, de l'eau et de la végétation dans le cadre de la planification régionale et de la planification de l'exploitation agricole</u> (Résolution No 8)	28
- en coopération avec d'autres organisations intéressées et spécialement avec la CCTA, intensifier les activités en matière de ressources hydrauliques, notamment en ce qui concerne les enquêtes dans ce domaine	
<u>Marketing extérieur des produits agricoles</u> (Résolution No 9)	31
- développer les services FAO de recherche et d'information sur les produits	
- effectuer des études sur les problèmes de stabilisation des prix et sur les facteurs qui entravent le commerce des produits agricoles entre les pays de la région africaine	
<u>Amélioration des méthodes de commercialisation, de traitement et d'entreposage des récoltes alimentaires de base et des produits de l'élevage et de la pêche</u> (Résolution No 10)	32
- aider les pays de la région en leur assurant le concours d'un spécialiste du marketing	
- convoquer une réunion régionale sur la commercialisation intérieure des cultures vivrières	

	<u>Pages</u>
<u>Rôle des pêches dans la mise en valeur de l'Afrique</u> (Résolution No 11)	34-35
- en consultation avec la CCTA, convoquer une réunion pour étudier la structure et la forme qu'il conviendrait de donner à l'organisme régional des pêches dont la création a été proposée	
<u>Campagne mondiale contre la faim</u> (Résolution No 13)	39
- constituer un groupe de travail des engrais pour l'Afrique en coopération avec la CCTA	
<u>Développement des statistiques agricoles</u> (Résolution No 14)	41-42
- en coopération avec la CEA, aider à préparer et à exécuter des enquêtes pilotes par sondages sur les problèmes agricoles	
- aider les Etats Membres à former du personnel pour procéder aux enquêtes statistiques	
<u>Lutte antiacridienne</u> (Résolution No 15)	44
- rechercher la collaboration des organismes régionaux existants pour l'exécution du projet inter-régional de lutte contre le criquet pèlerin	
<u>Information technique et économique</u> (Résolution No 16)	50
- prendre en considération la nécessité de publier des monographies ou des bulletins d'information technique et économique sur les travaux réalisés dans les domaines de l'agriculture, des pêches, des forêts et de la nutrition	
<u>Amélioration de la production des mils et sorghos</u> (Résolution No 17)	50
- convoquer des réunions régionales pour les pays soumis à une même écologie et ayant les mêmes problèmes, en particulier une réunion régionale pour les zones sahélienne et sub-sahélienne où seraient traitées les questions d'amélioration de la production des mils et sorghos	
- en collaboration avec la CCTA publier un catalogue des souches génétiques de mil et de sorgho	
<u>Instituts, stations et laboratoires de recherche</u> (Résolution No 18)	51
- aider les Etats Membres en leur fournissant des spécialistes de la recherche pour exécuter des programmes de recherche	
- créer pour la région africaine, en collaboration avec la CCTA, un institut de formation en matière de recherche	
- mettre à la disposition des Etats Membres de la région les renseignements disponibles au sujet des instituts et des moyens de recherche existant dans les pays d'Afrique	

PREMIERE CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Lagos, Fédération du Nigeria
3-12 novembre 1960

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

Délégations des Etats Membres et Membres Associés

BELGIQUE

A. Chaval
Consul-Général de Belgique, Lagos

CAMEROUN

F. Eko-Ebongué
Directeur des Eaux et Forêts

TCHAD

Assane Gogo
Secrétaire d'Etat à la Présidence,
chargé de l'Information, chef de la délégation
C.E. Bénit
Ingénieur d'Agriculture
H.L. Vernède
Directeur des Eaux, Forêts et Chasses

FRANCE

Maxime Huré
Conseiller des Affaires Etrangères, chef de la délégation
Gérard Weill
Inspecteur de l'Agriculture, Secrétaire général du Comité
Interministériel de l'Agriculture et de l'Alimentation,
Ministère de l'Agriculture
J.E. Guilloteau
Inspecteur général de l'Agriculture d'Outre-Mer,
Ministère de l'Agriculture
Bernard Pécriaux
Secrétariat d'Etat,
Relations avec les Etats de la Communauté
Olivier Brémaud
Expert docteur-vétérinaire, Organisation commune des
régions sahariennes
André Jouanin
Ministère des Finances
J.P. Guillard
Chargé de mission, Secrétaire d'Etat chargé des relations
avec les Etats de la Communauté
P. Piquard
Ministère de l'Agriculture, Nouakchott, Mauritanie

GABON

Henri Brizard
Chef du Service vétérinaire, chef de la délégation
Edouard Tellier
Département de l'Agriculture
Pierre Barbaud
Inspecteur Principal des Eaux et Forêts

GHANA

The Hon. Kojo Botsio
Minister of Agriculture, head of delegation
R.J. Quainoo
Personal Assistant to the Minister
A.E. Chimbuaah
Principal Secretary, Ministry of Agriculture
S. La Anyane
Chief Agricultural Economist
C.A. Dadey
Chief Agricultural Officer
E.A. Quist-Arcton
Deputy Chief Conservator of Forests
D.A. Hammond
Fisheries Officer
F.T. Sai
Executive Secretary, National Food and Nutrition Board
S.B. Ofori
Chairman, Agricultural Development Corporation
E.Q. Okletey
Assistant Secretary, Ministry of Agriculture
Francis Aylward
FAO Adviser on Nutrition

GUINEE

Moussa Touré
Inspecteur National des Eaux et Forêts, chef de la délégation
Marcel Destephen
Directeur régional de la Production

LIBERIA

J.T. Phillips, Jr.
Coordinator, Department of Agriculture and Commerce,
head of delegation
W.W. Cooper
Provincial Forester

REPUBLIQUE DU MALI

S. Niaré
Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, chef de la délégation
N. Perriguy
Inspecteur principal des Eaux et Forêts
I. Konaté
Docteur vétérinaire

MAROC

Hassan Zemmouri
Ministre de l'Agriculture, chef de la délégation
Ahmed Doukkali
Chargé de mission au Ministère de l'Agriculture
Abdeladim Amar
Chef du Service de la Vulgarisation agricole
Ahmed Chbicheb
Directeur, Eaux et Forêts

FEDERATION DU NIGERIA

Alhaji the Hon. Shehu Shagari, M.P.
Federal Minister of Establishments, head of delegation
The Hon. M.T. Mbu, M.P.
Minister of State, Federal Ministry of Defence
Alhaji the Hon. Mohammed Mustafa
Minister of Agriculture, Northern Region
The Hon. D.A. Ogbadu
Minister of State in charge of Economic Planning, Northern Region
The Hon. P.N. Okeke
Minister of Agriculture, Eastern Region
Chief the Hon. Akin Deko
Minister of Agriculture and Natural Resources, Western Region
The Hon. C.I. Akere
Minister of State, Ministry of Agriculture and Natural Resources
Western Region
R.W.J. Keay
Director of Forest Research
J.A. Makinde
Chief Agricultural Extension Services Officer
W.V. Rosse
Chief Agricultural Extension Services Officer
Mallam M. Lawan
Deputy Permanent Secretary, Ministry of Agriculture
R. Coatswith
Permanent Secretary, Ministry of Agriculture, Eastern Region
G.E.O. Okiy
Chief Inspector of Agriculture, Eastern Region
E.J. Gregory
Adviser, Ministry of Agriculture, Northern Region

FEDERATION DU NIGERIA (suite)

R.G. Donald
Entomologist, WACRI Moor Plantation, Western Region
J.K. Ross
Forestry Adviser, Western Region
O. Akpata
Chief Conservator of Forests, Western Region
E. March
Chief Conservator of Forests, Eastern Region
D.E. Macgregor
Chief Veterinary Officer, Northern Region
C.O. Ilori
Agricultural Economist, Ministry of Economic Planning
K.D.S. Baldwin
Senior Assistant Secretary (Economic Planning)
Ministry of Finance, Northern Region
Chief C.O. Taiwo
Permanent Secretary, Ministry of Agriculture, Western Region
E.J. Jegede
Ministry of Economic Planning, Western Region
P.C. Randell
Chief Conservator of Forests, Northern Region
F. Squire
Principal Research Officer, Western Region
A.J. Smyth
Acting Chief Agricultural Research Officer, Western Region

PORTUGAL

Luis Pereira Coutinho
Ingénieur agronome, Mozambique, chef de la délégation
Mateus Nunes
Ingénieur agronome, Province d'outre-mer de Cabo Verde
Joaquim Lopes Xabregas
Ingénieur agronome, Angola
José Henriques
Officier forestier, Angola
Henrique V. Pinto
Forestier, Mozambique

FEDERATION DE RHODESIE ET NYASSALAND

The Hon. J.C. Graylin, M.P.
Federal Minister of Agriculture, head of delegation
R.W. Kettlewell, C.M.G.
Secretary of Natural Resources, Nyasaland
C.A. Murray, O.B.E.
Secretary, Federal Ministry of Agriculture
H.B. Masterson, M.B.E.
Under-Secretary, Native Agriculture and Lands, Southern Rhodesia

FEDERATION DE RHODESIE ET NYASSALAND (suite)

A.V. Oates
Chief Agricultural Officer,
Department of Native Agriculture, Southern Rhodesia
A.J. Withinshaw
First Secretary, High Commission for Rhodesia and Nyasaland
in Nigeria
G.M. Mc Gregor
Director of Forestry, Southern Rhodesia
R.G.M. Willan
Chief Conservator of Forests, Nyasaland

SENEGAL

P. Grosmaire
Chef du Service des Eaux et Forêts

TOGO

E. Chilloh
Ingénieur des Travaux Agricoles, chef de la délégation
S. Lawson
Conducteur des Travaux Agricoles
A. Agbedodo
Inspection des Eaux et Forêts
J. Emperaire
Chef du Service des Eaux et Forêts

TUNISIE

M. Zaanouni
Sous-Directeur au Secrétariat d'Etat à l'Agriculture

UNION SUD-AFICAINE

S.J.J. de Swardt
Acting Secretary, Department of Agricultural
Economics and Marketing, head of delegation
K.E.W. Penzhorn
Assistant Director of Technical Services (Field Services)
of the Department of Agricultural Technical Services
P.S. Toerien
Deputy Director of Bantu Agriculture,
Department of Bantu Administration and Development

ROYAUME-UNI

D.W.S. Hunt, C.M.G., O.B.E.
Deputy High Commissioner, Lagos, Nigeria, head of delegation
Sir Geoffrey Nye
Agricultural Adviser, Colonial Office, London

ROYAUME-UNI (suite)

W.R. Haydon
First Secretary, British Embassy, Khartoum
D.D. Campbell
Director of Agriculture and Livestock, Basutoland
Chief L.D. Majara
Member of the Basutoland Executive Council
connected with Agriculture, Basutoland
B.C. Wills
Assistant Director of Agriculture, Kenya
A.B. Ellis
Permanent Secretary,
Ministry of Natural Resources, Sierra Leone
M. Paul
Senior Assistant Conservator of Forests, Sierra Leone
R.G. Sangster
Chief Conservator of Forests, Tanganyika
R.A. Butt
Senior Assistant, Conservator of Forests, Uganda

OBSERVATEURS

Observateurs d'Etats Membres

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

J.R. Wenmohs
Agricultural Attaché, American Embassy, Lagos
J.F. Gehr
Agricultural Attaché, American Embassy, Monrovia
H.K. Richwine
Agricultural Officer, USOM, Lagos

Observateurs d'autres Etats

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Pierre Gouzhy
Ministre de l'Agriculture, chef de la délégation
J.P. Gontier
Directeur du Service de l'Agriculture
Raymond Damango
Agent Technique des Eaux et Forêts
R. Blais
Inspecteur des Eaux et Forêts

CONGO (Brazzaville)

G. Dos Santos
Directeur de Cabinet au Ministère de l'Agriculture

DAHOMÉY

O.E. Koudogbo
Directeur du Service de l'Agriculture

COTE-D'IVOIRE

B.C. Anet
Député, Assemblée Nationale, chef de la délégation
A.J. Aka
Ingénieur Agricole, Chef du Bureau de Coordination de la
Recherche Agronomique

NIGER

Maidah Mamoudou
Ministre de l'Agriculture et des Forêts, chef de la délégation
Yven Coyaud
Directeur du Service Agricole

HAUTE-VOLTA

S. Salembéré
Ministre de l'Agriculture, chef de la délégation
C.J. Bayle
Directeur, Service Agricole
R.E.A. Mulard
Directeur des Eaux et Forêts
D.P. Grocné
Directeur adjoint des Eaux et Forêts
O.F. Comboïgo
Contrôleur des Eaux et Forêts

Observateurs des Nations Unies, des Institutions spécialisées
et d'autres Organisations

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU)

Nekki Abbas (représentant également la CEA)
Wilfrid Benson
Représentant résident du BAT au Ghana, représentant le
Président-Directeur du BAT

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE (CEA)

Nekki Abbas
Secrétaire exécutif (représentant également l'ONU)

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

G. Koulischer
Directeur du Centre d'Action pour l'Afrique

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
(UNESCO)

A. Gille
UNESCO, Paris

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

A.J.W. Spits
WHO Western Area Representative

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (FISE)

P.W. Gordon
Area Representative

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE (CEE)

M. Schaeffer
Chef de la Division des Etudes Générales de la Direction générale
pour le développement de l'Outre-Mer

COMMISSION DE COOPERATION TECHNIQUE EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA (COTA)

F. Fournier
Director of the Inter-African Soils Bureau

Observateurs représentant des organes de la FAO

CONSEIL DE LA FAO

L. Maire
Président indépendant

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

B.R. Sen
Directeur général

M. Ezekiel
Chef du Département économique

P.N. Terver
Représentant régional pour l'Afrique

D.B. Finn
Directeur, Division des pêches

K.V.L. Kesteven
Directeur, Division de la production et de la santé animales

R. Schickele
Directeur, Division de la mise en valeur des terres et des eaux

Sir Henry Beresford-Peirse
Directeur adjoint, Division des forêts et produits forestiers

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (suite)

- A.M. Acock
Chef, Division mixte FAO/CEA de l'Agriculture
- D.B. Brossard
Spécialiste du crédit rural, Division des institutions et services ruraux
- G.C. Clark
Conseiller en matière de vulgarisation et d'éducation agricoles
Bureau régional pour l'Afrique, Accra
- S. Easton
Fonctionnaire administratif régional, Bureau régional pour l'Afrique, Accra
- Miss A.M. Eid
Economiste, Division de l'analyse économique
- A.B. Fagundes
Spécialiste des cultures tropicales, Division de la production végétale et de la protection des plantes
- O. Fugalli
Chargé de liaison, Division des forêts et produits forestiers
- M. Ganzin
Nutritionniste, Bureau régional pour l'Afrique, Accra
- J.P. Huyser
Chef de la Sous-Division des services du programme
- H.J. Douwes
Spécialiste du marketing, Bureau régional pour le Proche-Orient, Le Caire
- S. Mazumdar
Statisticien régional pour l'Afrique, Division mixte FAO/CEA de l'Agriculture, Addis Abeba
- J. de Mèredieu
Spécialiste des ressources en eaux, Division de la mise en valeur des terres et des eaux
- A. Meschkat
Spécialiste des pêches, Bureau régional pour l'Afrique, Accra
- W. Michie
Chef de la Section information, Service de l'information
- L.A. Stenström
Spécialiste du machinisme agricole, Division de la mise en valeur des terres et des eaux
- A. Viton
Chef de la Sous-division du sucre, des produits pour boissons et des produits horticoles, Division des produits
- G. Watterson
Forestier régional pour l'Afrique
Bureau régional pour l'Afrique, Accra

ANNEXE II

BUREAU DE LA CONFERENCE

La Conférence a été présidée par Alhaji the Honourable Shehu Shagari (Fédération du Nigeria).

Les Vice-Présidents de la Conférence étaient MM. A. Chaval (Belgique), F. Eko Ebongué (Cameroun), M. Huré (France), K. Botsio (Ghana), M. Touré (Guinée), J.T. Phillips Jr. (Libérie), H. Zemmouri (Maroc), L.P. Coutinho (Portugal), E. Chilloh (Togo), Zaanouni (Tunisie), S.J.J. de Swardt (Union Sud-Africaine), D.W.S. Hunt (Royaume-Uni).

M. A.M. Acock, Chef de la Division mixte FAO/CEA de l'agriculture à Addis Ababa, était Secrétaire de la Conférence. Il avait pour adjoints Mlle A. Eid, Division de l'analyse économique (Siège de la FAO), M. S. Easton, Fonctionnaire administratif régional (Accra) et M. H.J. Louwes, spécialiste régional du marketing (Le Caire). M. J.P. Huyser était Rapporteur et M. N. Michie était chargé de l'information et de la presse.

LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL

ARC	60/1	Ordre du jour provisoire
	60/1(a)	Ordre du jour provisoire annoté
	60/2(a)	Examen de la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région
	60/2(b)	Tendances et perspectives mondiales pour certains produits agricoles présentant de l'intérêt pour la région
	60/3	L'orientation des politiques alimentaires et agricoles, notamment en ce qui concerne les facteurs d'ordre nutritionnel et économique
	60/4	Aspects techniques de la diversification de l'agriculture
	60/5	Participation active de la population au progrès rural
	60/6	La conservation et l'utilisation du sol, de l'eau et de la végétation dans le cadre de la planification régionale et de la planification de l'exploitation agricole
	60/7	Amélioration de la commercialisation, du traitement et de l'entreposage des principales productions végétales et animales
	60/8	Le rôle des pêches dans la mise en valeur de l'Afrique
	60/9	Campagne mondiale contre la faim
	60/9(a)	Utilisation des engrais en vue de l'accroissement de la production
	60/10	Campagne mondiale pour les semences
	60/11	Développement des statistiques agricoles en Afrique
	60/12	Mesures destinées à favoriser les enquêtes de consommation alimentaire
	60/13	Lutte contre le criquet pèlerin
	60/14	Services d'information agricoles
	60/15	Centre FAO/CCTA de développement de la vulgarisation agricole en Afrique occidentale, Ibadan, Nigeria, 7-17 juillet 1959
	60/16	Réunion sur le tisserin organisée par la CCTA/FAO
	60/17	Centre de développement FAO/CBA en matière de politique foncière pour l'Afrique orientale et l'Afrique centrale, Fort Portal, Ouganda, octobre 1960
	60/119	Première session de la commission des forêts pour l'Afrique
	60/120	Note concernant la première réunion internationale FAO/CCTA sur la production de la banane, Abidjan, Côte d'Ivoire, 12-19 octobre 1960
	60/121	Note concernant la première réunion technique de la FAO sur la production du café et la protection des caféiers.

ANNEXE IV

EXPOSE RECAPITULATIF FAIT PAR LE DIRECTEUR GENERAL LE 9 NOVEMBRE 1960

C'est avec un vif regret que, pressé par d'autres devoirs, je me vois contraint de quitter Lagos aujourd'hui, mais M. Ezekiel, Chef de notre Département économique, et M. Pierre Terver, mon Représentant régional, ainsi que mes autres collaborateurs, resteront parmi vous pour vous assister dans vos travaux. Avant de prendre congé, je voudrais cependant vous exprimer, à vous Monsieur le Président, de même qu'à tous les délégués, ma profonde gratitude pour la participation active et l'intérêt soutenu dont a bénéficié cette première Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

Les conférences régionales que la FAO organise tous les deux ans dans les cinq parties du monde ont, vous le savez, un double but. En premier lieu, elles offrent l'occasion d'examiner, sur le plan régional, les principaux problèmes posés par le développement agricole - qui englobe, outre l'agriculture proprement dite, la production alimentaire, les forêts et les pêches - aidant par là à jeter les bases d'une coopération entre les pays intéressés en vue de la solution de ces problèmes. En second lieu, une conférence régionale offre aux pays participants la possibilité d'orienter le Directeur général dans la préparation du programme de travail et du budget de l'Organisation pour l'exercice suivant.

C'est pourquoi je voudrais m'efforcer de faire la synthèse de vos discussions et d'indiquer, parmi les conclusions et recommandations auxquelles vous êtes parvenus, celles qui me semblent les plus importantes. Je n'oublie pas pour autant que vous n'avez pas encore épuisé votre ordre du jour. En particulier, ce n'est pas avant jeudi que vous pourrez aborder l'examen des travaux de la Commission des forêts pour l'Afrique, dont vous-même, M. le Président, avez ouvert la première session la semaine passée. Je crois savoir que cette première session a été un grand succès et qu'un certain nombre de recommandations importantes ont été formulées, tant en matière de foresterie qu'au sujet de la faune sauvage. Il me semble, cependant que vos travaux sont assez avancés pour que je puisse dégager certaines des principales questions qui ont été évoquées.

Nous avons tout d'abord passé en revue la situation alimentaire et agricole de l'Afrique. Dans l'exposé que j'ai fait lundi, j'ai repris les principaux points sur lesquels les délégations ont mis l'accent: l'accroissement démographique sans précédent et le fait que les disponibilités alimentaires parviennent tout juste à suivre le mouvement, lorsqu'elles ne se laissent pas distancer; la faible valeur nutritionnelle du régime alimentaire africain, pauvre en calories et très pauvre en protéines animales; le caractère inextensible des débouchés mondiaux offerts aux exportations africaines, qui se heurtent en outre à la concurrence croissante d'autres régions et à l'intensification de la production dans les pays industrialisés eux-mêmes; enfin, l'impréparation des populations et l'absence des ressources financières nécessaires à la formation du capital et aux investissements. Dans ces conditions, les délégués ont naturellement été portés à envisager l'opportunité d'une planification rationnelle, visant à tirer le meilleur parti possible des

maigres ressources disponibles: un plan de développement pour l'Afrique dans son ensemble et des études pour des groupes de pays, qui permettraient de formuler des propositions intégrées en vue d'un développement cohérent. Sur la base de ces discussions, j'ai indiqué certaines grandes lignes possibles de planification et une résolution qui reprend les idées exprimées à depuis lors été soumise, me semble-t-il, par la délégation du Maroc.

Le second thème que nous avons développé est celui de l'orientation des politiques alimentaires et agricoles de l'Afrique, compte tenu en particulier a) des facteurs nutritionnels et b) des facteurs économiques. Dans ce contexte, nous avons également examiné les aspects techniques de la diversification de l'agriculture, les problèmes relatifs à la participation de la population au développement rural, la question de la conservation et de l'utilisation du sol, de l'eau et de la végétation dans le cadre de la planification régionale et de la planification de l'exploitation agricole et enfin la question de l'amélioration de la commercialisation, du traitement et de l'entreposage des récoltes alimentaires de base et des produits de l'élevage. Le rôle des pêches dans le développement de l'Afrique fait l'objet d'un point particulier de notre ordre du jour, dont l'examen n'est cependant pas encore achevé.

Parlant de la situation nutritionnelle, les délégués du Nigeria, de l'Afrique du Sud, de la République Centre-Africaine, de la Côte d'Ivoire et d'autres pays ont tous confirmé, sur la foi de leur propre expérience, que la ration énergétique moyenne de la population africaine correspond en général, à 10 pour cent près, aux besoins estimés, mais que dans maints pays le régime alimentaire est très pauvre en protéines, spécialement en protéines animales, et que sa teneur en vitamines et en minéraux est très souvent insuffisante. Que la nécessité d'accorder plus d'attention aux questions de nutrition, de façon à faire prendre davantage conscience de l'importance des facteurs nutritionnels, soit si largement ressentie, a été pour moi une constatation réconfortante. Plusieurs délégués ont fait mention des travaux que la FAO a déjà accomplis dans ce domaine. L'Organisation se propose d'intensifier encore ses activités et d'organiser en Afrique, dans les années qui viennent, de concert avec les Etats Membres de la région, un certain nombre de centres de perfectionnement et de séminaires. L'une des principales attributions du nutritionniste que j'ai affecté au Bureau régional de la FAO en Afrique est précisément d'organiser ces séminaires.

Le principal problème qui se pose en matière de nutrition est cependant la teneur en protéines animales du régime alimentaire de divers pays. Il faut donc s'efforcer d'accroître les disponibilités de ces protéines. Dans ce domaine l'action devrait être menée sur deux fronts, à savoir: l'élevage d'une part, et le développement des pêches dans les eaux intérieures et des pêches maritimes, d'autre part. L'élevage, tout en offrant de grandes possibilités de développement, se heurte à des difficultés considérables, dues à des problèmes sanitaires particuliers. La mouche tsé-tsé est un de ces problèmes, mais il en est d'autres, telles les maladies parasitaires qui ont un sérieux effet débilisant. Il existe en outre des problèmes non encore résolus touchant l'aménagement des pâturages en milieu tropical. L'industrie

laitière ne peut être développée qu'à condition de s'entourer des précautions spéciales qu'exigent la manutention et le transport du lait dans les climats chauds. Il faut donc avant tout mettre en place dans les différents pays un service vétérinaire bien organisé et doté du personnel nécessaire. Lorsque les agriculteurs sauront qu'ils peuvent obtenir aide et conseils auprès d'un service vétérinaire compétent qui les aidera à maintenir leurs animaux en bonne santé, ils s'intéresseront davantage à l'élevage, surtout s'ils peuvent compter sur des débouchés et obtenir des prix raisonnables pour leurs produits. Les possibilités d'accroître la production en développant l'aviculture sont également considérables et des plans d'amélioration avicole ont déjà été mis en route dans plusieurs pays.

Dans le cadre des efforts déployés pour accroître les disponibilités de protéines, il ne faudrait pas oublier la possibilité de mettre davantage à contribution la faune sauvage, qui constitue l'une des grandes richesses de l'Afrique. La faune sauvage n'est pas seulement intéressante du point de vue scientifique ou touristique; judicieusement aménagée, elle peut fournir en quantités appréciables des produits pour l'alimentation et d'autres produits animaux. Lors de sa dernière session, la Conférence de la FAO m'a demandé d'inclure l'exploitation des ressources de la flore et de la faune sauvages dans mon programme de travail, et j'espère pouvoir faire une place particulière à cette question dans les plans concernant l'Afrique.

Le développement de l'industrie des pêches pose différents problèmes, qui peuvent cependant ne pas présenter dans l'avenir immédiat la même acuité que ceux auxquels se heurte l'élevage. Maints délégués ont fait part de l'importance qu'ils attachent à cette ressource, non seulement telle qu'elle est exploitée aujourd'hui, mais aussi telle qu'elle pourrait être mise en valeur et rendue encore plus productive. On ne peut que se féliciter d'apprendre que de nombreux programmes généraux de développement des pêches ont déjà été élaborés avec le concours d'experts de la FAO, qui ont également aidé à les mettre en oeuvre.

Il est clair cependant qu'une assistance plus large est nécessaire. Quelques demandes en ce sens ont déjà été prises en considération dans le programme d'assistance technique pour 1961/62. D'autres nous sont malheureusement parvenues trop tard pour y figurer. Je verrai, cependant ce qui peut être fait, malgré l'exiguïté des fonds dont dispose la FAO. En outre, dans le cadre de la Campagne mondiale contre la faim, je m'efforce d'obtenir que certains fabricants fournissent du matériel dont les pêcheurs pourraient se servir, sous l'égide de l'Etat et selon un programme convenablement administré, afin de développer la production de denrées alimentaires riches en protéines.

L'une des choses qui m'ont frappé tandis que je suivais vos débats est la nécessité de contacts plus suivis entre les gouvernements pour les questions relatives à leurs différents plans de développement des pêches. Je note qu'à propos du point 11 de l'ordre du jour on a demandé que soit convoquée une réunion de fonctionnaires gouvernementaux responsables des pêches, pour examiner la possibilité de créer un organisme permanent en vue de ces consultations. Ceci marque selon moi un pas en avant vers la réalisation des programmes que nous souhaitons tous voir mener à bonne fin.

De nombreux délégués ont fait valoir la nécessité d'utiliser les terres et les eaux de façon rationnelle et d'améliorer les techniques agricoles. Au cours du débat général, plusieurs orateurs, et en particulier les délégués de la Haute-Volta et du Tchad, ont souligné à juste titre que dans une très grande partie du continent africain le principal obstacle au développement de l'agriculture est constitué par l'insuffisance des précipitations. Depuis des années la FAO a aidé à mettre en oeuvre maints plans de mise en valeur des eaux dans des contrées arides du monde entier. Des travaux analogues ont déjà été entrepris en Afrique au titre du Programme élargi d'assistance technique. J'ai noté avec non moins de plaisir l'intérêt manifesté par certains délégués de pays plus humides à l'égard du contrôle et de la mise en valeur des eaux. Je citerai à ce propos la déclaration du délégué de la Guinée, qui a fait observer que les mesures visant la conservation du sol ne peuvent être étudiées sans tenir compte du problème des eaux et, j'ajoute, du rôle protecteur de la forêt. Si l'on veut amener les populations à adopter ces conceptions, il faut que les mesures intéressant les zones situées en amont soient incorporées dans un plan général d'intensification de l'agriculture, la remise en valeur des plaines marécageuses constituant souvent un préalable à la conservation des sols sur les pentes. En fait, le surpeuplement et la surexploitation des pentes montagneuses au voisinage de plaines inhabitées, où les inondations alternant avec de longues périodes de sécheresse font obstacle à l'agriculture, représentent l'un des problèmes qui se posent avec le plus de fréquence et de gravité en Afrique. Un autre aspect très intéressant de cette question a été évoqué par le représentant des Nations Unies, lorsqu'il a souligné que la mise en valeur des bassins fluviaux relève de la coopération internationale. En Afrique, bon nombre des principaux cours d'eau traversent plusieurs pays ou territoires et si les ressources en eau, aujourd'hui en grande partie non aménagées, ne semblent pas pouvoir être épuisées par le développement agricole et industriel, elles seront de plus en plus mises à contribution et les pays intéressés devront unir leurs efforts pour en assurer une utilisation optimum. La FAO est prête à coopérer à de semblables entreprises internationales, en y apportant la grande expérience qu'elle a acquise lors de travaux analogues dans d'autres parties du monde.

Plusieurs délégués ont fait mention de la nécessité de moderniser les pratiques agricoles en faisant appel à un outillage perfectionné, à la traction animale et aux machines tractées. Il est indubitable que l'amélioration de l'outillage et de l'équipement agricole en général ouvrirait d'énormes possibilités. Les délégués de la Haute-Volta, du Togo et de la Guinée ont signalé les tentatives faites, dans leurs pays respectifs, pour introduire la traction animale. Pour une raison ou pour une autre, il semble que les agriculteurs répugnent à utiliser les animaux pour le travail, même dans les régions où ne sévit pas la mouche tsé-tsé. Il conviendrait d'étudier ce problème de plus près et de s'efforcer encore de persuader les agriculteurs d'utiliser les animaux. On est naturellement porté à penser qu'il pourrait être préférable de brûler les étages et de passer directement à l'équipement mécanique, plutôt que d'essayer d'abord la traction animale. Cependant, les très petites exploitations à faible productivité, qui produisent des denrées bon marché, peuvent difficilement supporter les dépenses qu'occasionnent l'achat et l'utilisation d'un tracteur. Avant de mécaniser l'agriculture, il faut donc prendre en considération tous les facteurs pertinents, y compris les problèmes

qui pourraient surgir du fait du remplacement de la main-d'oeuvre par des machines. La plupart des orateurs qui ont parlé de cette question ont déclaré que l'équipement mécanique devrait être mis à la disposition des agriculteurs par l'entremise de coopératives. Mais, quelle que soit la forme d'utilisation collective envisagée, il sera sage de prévoir en pareils cas, au moins dans la phase initiale, des subventions de l'Etat aux petits exploitants pour l'utilisation des tracteurs.

Une autre question, qui se rattache au problème de l'outillage et de l'équipement agricoles, est celle des installations pour le traitement des produits agricoles au niveau de l'exploitation et du village.

Il a été question de ces installations pour le traitement et l'usinage du riz. On pourra faire beaucoup dans les années qui viennent pour améliorer, au niveau de l'exploitation et du village, le traitement, l'emmagasiner et la conservation des denrées alimentaires destinées à la consommation locale. En outre, en même temps qu'on intensifiera l'élevage, on pourrait fort bien traiter sur place les sous-produits tels que cuirs et peaux, les travailler et exporter le produit fini, plutôt que de se contenter d'exporter des peaux apprêtées, souvent de qualité inférieure. Si je cite cet exemple, M. le Président, c'est que la FAO a souvent été appelée à prêter son concours pour la mise en oeuvre de projets de cet ordre, dont la population rurale a tiré les plus grands avantages.

De nombreux délégués ont signalé le travail à accomplir en ce qui concerne l'amélioration des techniques de production agricole, notamment pour les céréales telles que le riz, le sorgho et le maïs, ainsi que pour les légumineuses à grains, les plantes racines, etc. Ce travail ne comprend pas seulement la sélection végétale, qui permet d'obtenir des variétés améliorées, capables de fournir des rendements supérieurs en produits de meilleure qualité, et la protection des plantes par la lutte contre les maladies, les insectes nuisibles et autres prédateurs; il englobe en fait l'ensemble des mesures intéressant l'agriculture - amélioration des conditions physiques du sol, son enrichissement par apport de matières minérales - entretien d'un équilibre sol-eau satisfaisant, visant à réaliser un milieu physique et biologique plus favorable au développement des plantes.

La FAO a aidé différents pays à résoudre les problèmes posés par la production végétale et la protection des plantes; elle pourra continuer de le faire si des demandes pertinentes sont présentées au titre du Programme élargi d'assistance technique.

En ce qui concerne la protection des plantes à l'échelon régional, je voudrais rappeler les enquêtes et autres études biologiques effectuées par la FAO dans le cadre de la lutte contre le criquet pèlerin. Ce travail s'est beaucoup développé depuis l'approbation récente, au titre du Fonds spécial des Nations Unies, d'un projet de lutte anti-aéridienne auquel participent sept pays africains.

Nul ne conteste l'importance vitale d'un travail de vulgarisation bien compris. Plusieurs délégués ont souligné que la création de services de vulgarisation efficaces, disposant d'un personnel compétent, devrait bénéficier d'une haute priorité dans les pays d'Afrique. Chacun reconnaît aussi, je crois, qu'à côté de la question de l'organisation rationnelle de services de vulgarisation dotés d'un personnel capable, se pose le problème fondamental de savoir comment agir auprès de la masse des cultivateurs africains, lesquels, comme tous les cultivateurs du monde, ne se convaincront de l'utilité d'adopter des techniques perfectionnées que s'ils font confiance au vulgarisateur et tiennent pour bons ses avis. Le fait que l'un des premiers fonctionnaires agricoles affectés à cette région ait été un spécialiste de la vulgarisation et de l'éducation en matière agricole montre assez l'importance que j'ai toujours attachée à ce problème. La FAO a en outre organisé l'an dernier, au Nigeria, un centre de développement de la vulgarisation agricole en Afrique occidentale qui, à en juger par les rapports que j'ai reçus des participants, s'est révélé fort utile. Plusieurs des recommandations essentielles formulées à l'issue de ce centre seront soumises à votre examen avant la fin de vos travaux. Un centre analogue est prévu au début de 1962 pour l'Afrique orientale, centrale et méridionale, et le Gouvernement du Tanganyika s'est déjà offert à l'accueillir. La FAO envisage aussi d'entreprendre, au début de 1961, la publication d'un bulletin qui sera intitulé "La vulgarisation en Afrique". Il existe déjà deux éditions de ce type de bulletin semestriel d'information - l'une pour l'Asie, l'autre pour le Proche-Orient - qui sont fort appréciées des vulgarisateurs; j'espère que l'édition spéciale destinée à l'Afrique, qui paraîtra en français et en anglais, permettra de satisfaire un besoin réel de la région. Les Etats Membres seront prochainement invités à désigner chacun un fonctionnaire en qualité de correspondant, auquel on s'adressera pour obtenir le matériel et les renseignements voulus touchant les travaux de vulgarisation dans son pays.

J'ai déjà dit, M. le Président, qu'il était nécessaire de dresser un inventaire plus précis des ressources de la région en rassemblant les données pertinentes. Le problème posé par le manque de statistiques agricoles a été évoqué avec insistance au cours de cette Conférence. C'est à vrai dire un grave problème. Des renseignements dignes de foi sur les ressources agricoles d'un pays sont indispensables à la planification réaliste du développement. Des statistiques de la production et de la consommation alimentaires sont particulièrement nécessaires à une époque où maints pays de la région s'apprêtent à passer d'une économie de subsistance à une économie de marché. Vous aurez l'occasion, en examinant le point 12 de votre ordre du jour, d'indiquer sous quelles formes la FAO pourrait fournir l'assistance voulue pour améliorer les statistiques agricoles nationales. Vous pourrez également étudier comment il conviendrait de développer les enquêtes de consommation alimentaire afin d'obtenir des renseignements statistiques sur la structure de la consommation alimentaire de différents groupes socio-économiques au sein de la population. Qu'il me suffise d'indiquer qu'au stade actuel du développement de l'Afrique, la pénurie de personnel expérimenté et l'absence d'une méthodologie statistique satisfaisante sont peut-être des facteurs limitatifs plus importants, du point de vue de l'expansion des services statistiques, que l'insuffisance des moyens financiers que les gouvernements sont en mesure d'y consacrer.

J'ai parlé jusqu'ici, M. le Président, des problèmes qui intéressent la production agricole destinée à la consommation locale. Cependant les pays d'Afrique sont fortement tributaires des exportations agricoles qui, malgré leur volume restreint, représentent une source vitale de revenus en espèces pour les agriculteurs et de recettes fiscales pour l'Etat, d'où leur extrême importance du point de vue du développement économique. Plusieurs délégués ont donc spécialement mis l'accent sur la nécessité d'améliorer la production et le marketing des denrées d'exportation. Ceci me donne l'occasion de signaler certaines activités importantes que nous envisageons. Nous nous proposons notamment de rassembler, pour l'information des gouvernements et des agriculteurs, un nombre toujours plus grand de renseignements sur la production, le commerce et les prix des produits agricoles, dans l'immédiat et à moyen terme, ainsi que sur les perspectives de la production et de la demande. Nous entreprenons en outre des études sur les tendances à long terme, qui devraient permettre aux gouvernements de prévoir l'utilisation la plus efficace de leurs ressources. Plusieurs délégués ont soulevé la question de la modicité des prix des produits d'exportation et ont fait valoir la nécessité d'aider à stabiliser ces prix. Nous savons tous qu'il s'agit là d'un problème extrêmement difficile et que nous ne disposons d'aucune formule simple pour le résoudre. La FAO s'en préoccupe déjà, comme en témoignent les délibérations du Comité des produits et de ses sous-groupes, ainsi que les études effectuées par le personnel technique de l'Organisation. Sous l'égide du Comité des produits les groupes d'étude de produits mettent en contact les pays producteurs et consommateurs. Semblables groupes existent pour le cacao, le riz, les céréales secondaires, les noix de coco et les agrumes. J'ai été heureux d'entendre le délégué de la Fédération du Nigeria parler du travail du Groupe du cacao, dont il est actuellement le Président.

Les délégués se sont montrés très intéressés par la question de l'amélioration de la commercialisation intérieure et des méthodes de distribution. Dans les pays très peuplés en particulier, le passage graduel d'une économie de subsistance à une économie de marché et les progrès de l'urbanisation font que les dispositifs traditionnels de marketing et de transport deviennent insuffisants; il est à peine besoin de souligner le rôle que joue le marketing en tant que stimulant nécessaire au producteur pour l'inciter à accroître sa production commercialisable et à améliorer la qualité des produits. La mise en place des installations de marketing indispensables pour satisfaire les besoins des marchés intérieurs de consommation, qui s'accroissent rapidement, mérite donc une attention particulière. L'une des choses dont la région a le plus besoin est de former du personnel capable d'administrer et de gérer les installations de marketing et d'effectuer les recherches et les enquêtes de base. A cet égard, ainsi que l'a déclaré le délégué du Tchad, des réunions techniques et des centres de perfectionnement du type de celui qui sera organisé sous peu à Fort Lamy, devraient apporter une contribution importante.

M. le Président, j'ai brièvement passé en revue ce que je considère comme les points saillants de la présente Conférence, mais je n'ai pas encore traité d'un problème important, qui intéresse toutes les phases du développement agricole, à savoir: l'éducation et la formation professionnelle. J'ai signalé lundi matin, lors d'une réunion spéciale des chefs des délégations, l'intérêt qu'attache actuellement l'Assemblée générale des Nations Unies à l'éducation technique dans les pays en voie de développement; il se pourrait que soit

adoptée une résolution tendant à étudier les besoins de ces pays en matière d'éducation, ce qui permettrait aux Etats Membres des Nations Unies de se rendre compte des mesures spéciales qui pourraient être prises pour aider lesdits pays dans leur tâche. La FAO n'est pas encore très au courant des moyens dont disposent les différents pays dans le domaine de l'enseignement, ni de ce que les gouvernements envisagent de faire pour les développer; mais nous avons déjà entrepris de réunir, par voie de questionnaires, des renseignements sur les possibilités d'éducation dans le domaine vétérinaire et dans celui des pêches. Les renseignements que vous fournirez au cours de ces prochaines semaines compléteront notre documentation et nous permettront d'établir de concert, compte tenu des besoins les plus urgents, un programme visant à développer l'enseignement agricole.

Nous avons parlé ce matin, M. le Président, de la Campagne mondiale contre la faim. Je voudrais répéter que cette Campagne ne vise pas uniquement les problèmes de la sous-alimentation et de la malnutrition. Elle est conçue pour servir de cadre à l'étude du dénuement sous tous ses aspects, et pour permettre de rechercher les moyens d'y remédier. Elle vise à briser l'enchaînement total de la pauvreté, de la malnutrition et de la faible productivité. Elle est axée sur le problème du relèvement de la productivité agricole considéré en tant que facteur-clé du développement économique des pays insuffisamment développées. On pourrait dire que cette Campagne représente une réaffirmation des objectifs énoncés dans l'Acte constitutif de la FAO.

Lorsque j'ai, pour la première fois, saisi les organes directeurs de la FAO de ce projet, on a beaucoup discuté du titre qu'il conviendrait de donner à la Campagne pour en définir tous les aspects. Il a finalement été décidé de lui donner en anglais le titre de "Freedom-from-Hunger-Campaign", en laissant aux Etats Membres, ainsi que l'a dit le délégué du Ghana, le soin d'exprimer au mieux dans les différentes langues nationales l'idée que libérer l'homme de la faim équivaut à lui garantir une liberté fondamentale.

Les pays d'Afrique peuvent, on l'a dit, participer à la Campagne de deux manières. En créant leurs propres comités de la Campagne et, par leur entremise, en coopérant avec toutes les organisations civiles intéressées, ils peuvent stimuler les activités en matière d'éducation et d'information au sein de la population, de manière à faire mieux comprendre les causes de la misère et de la malnutrition, tout en montrant ce qui peut être fait pour améliorer la situation et accélérer le progrès. De ces discussions et de cette compréhension peut naître une volonté nouvelle d'appuyer les gouvernements en vue d'une action plus énergique et plus large, ainsi que le désir de participer à des programmes de développement agricole et industriel plus vigoureux, fût-ce au prix d'un effort et de sacrifices supplémentaires.

Il faut aussi se rendre compte de l'importance des programmes de recherche et d'action en Afrique. La FAO devra être tenue au courant des projets fondamentaux de recherche ou de développement qui sont destinés à combler des lacunes sérieuses dans les programmes nationaux et que les ressources existantes ne permettent pas de financer. Les fonds qui pourront être réunis grâce à la Campagne mondiale contre la faim seront probablement peu de chose

par rapport à d'autres formes d'aide économique, mais ils permettront peut-être de réaliser, là où le besoin s'en fait le plus sentir, quelques projets supplémentaires de grande importance.

J'espère que la Campagne bénéficiera de l'appui massif des pays d'Afrique. Bien comprise et bien conduite, elle peut contribuer à donner tout son sens à l'effort qu'accompliront les gouvernements africains pour assurer à leurs peuples une vie meilleure et plus pleine.

Je pourrais continuer, M. le Président, à évoquer les problèmes qui se posent aux pays d'Afrique et les mesures destinées à les résoudre. Mon exposé a cependant déjà été long et je m'efforcerai donc de conclure. Ces problèmes sont nombreux et complexes et nous savons qu'une période difficile précèdera la phase d'épanouissement du développement économique. Je ne me laisserai pas aller à des promesses faciles. Les dirigeants africains sont suffisamment forts pour faire face hardiment aux difficultés qui les attendent. Les tâches à accomplir exigeront sans doute les plus hautes qualités de commandement - je ne parlerai pas de sang, de sueur et de larmes, car le combat que nous devons mener est d'une autre sorte, mais de patience, de compréhension et de détermination. Nous savons que ces qualités ne font pas défaut aux Africains. La FAO sera fière si elle peut, pour sa part, les aider; cette part peut être faible quantitativement, mais je m'efforcerai de la faire plus grande par la qualité, de sorte qu'elle puisse laisser une empreinte aussi profonde que possible.

Je quitte Lagos aujourd'hui plein d'espoir. J'ai rencontré à cette Conférence et au dehors des Africains qui prouvent par leur dignité personnelle, leur intelligence et leur dévouement que cette région sera à la hauteur des tâches qui l'attendent. Puissiez-vous réussir dans votre grande entreprise.

